

7. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

7.1. LE SITE ACTUEL

La plate-forme multimodale du Val d'Hazey est localisée à la limite Nord-Est de la commune du Val d'Hazey en bordure de Seine, à une altitude d'environ 14 m NGF.

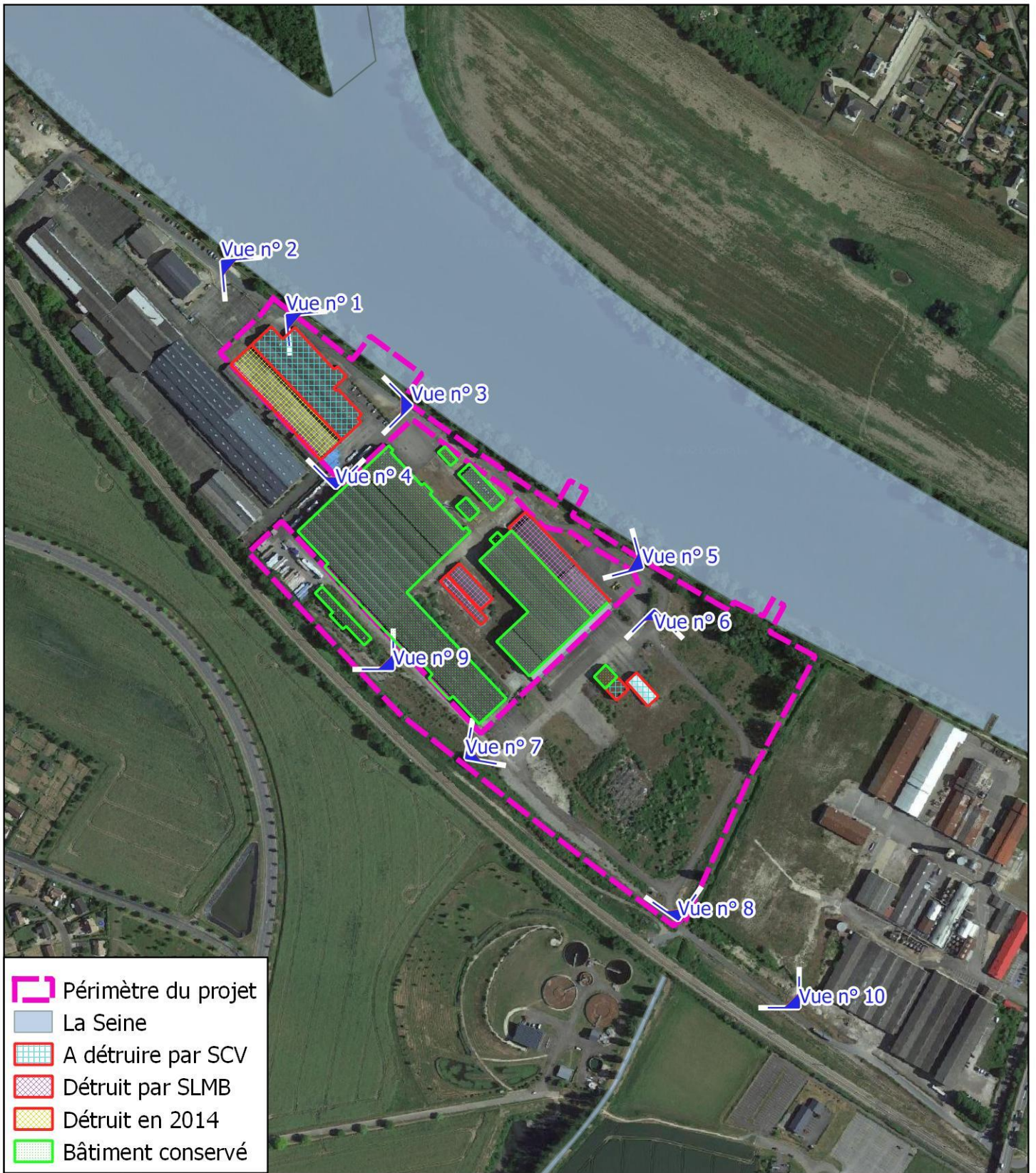
Elle s'insère dans la zone industrielle d'Aubevoye.

Le contexte environnant est marqué par la présence :

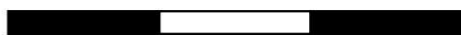
- D'une voie ferrée au Sud du site
- de la Seine au Nord,
- de nombreuses installations industrielles et d'une station d'épuration en périphérie du site.

Il n'y a pas de zones urbanisées à proximité immédiate du site, les zones habitées les plus proches du site se localisant toutes à plus de 300 mètres des limites du projet. (Les plus proches se localisent à environ 350 mètres au Sud-Ouest du site.)

Le plan aérien page suivante et les photographies ci-dessous permettent de décrire et de visualiser les terrains prévus pour l'implantation de la future plateforme.



0 100 200 300 m



LOCALISATION DES PRISES DE VUE



Fig. 38 : Vue n°1 : accès au site depuis le Nord-Ouest



Fig. 39 : Vue n°2 : Entrée Nord-Ouest



Fig. 40 : Vue n°3 : future plateforme containers



Fig. 41 : Vue n°4 : future plateforme containers

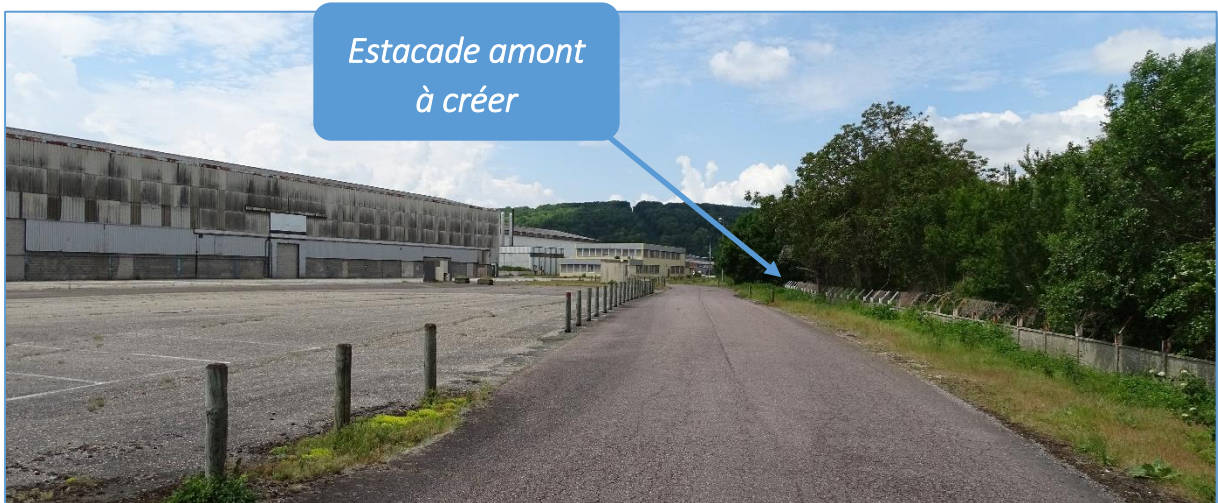


Fig. 42 : Vue n°5 : Voie de circulation Nord



Fig. 43 : Vue n°6 : future plateforme granulats



Fig. 44 : Vue n°7 : future plateforme granulats



Fig. 45 : Vue n°8 : future plateforme granulats



Fig. 46 : Vue n°9 : Espace Sud : future voie ferrée

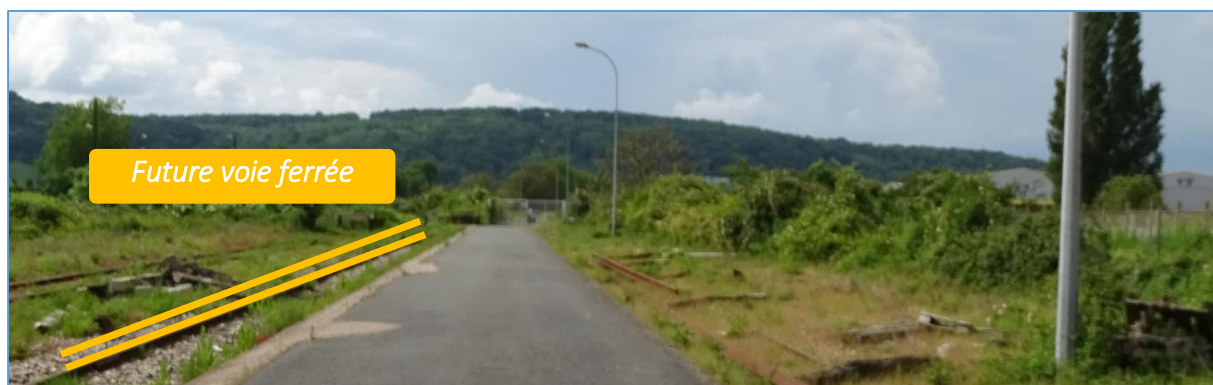


Fig. 47 : Vue n°10 : Accès Est futur (Pierre et Marie Curie)

7.2. NATURE ET VOLUME DE L'ACTIVITE

7.2.1. ACCES AU SITE

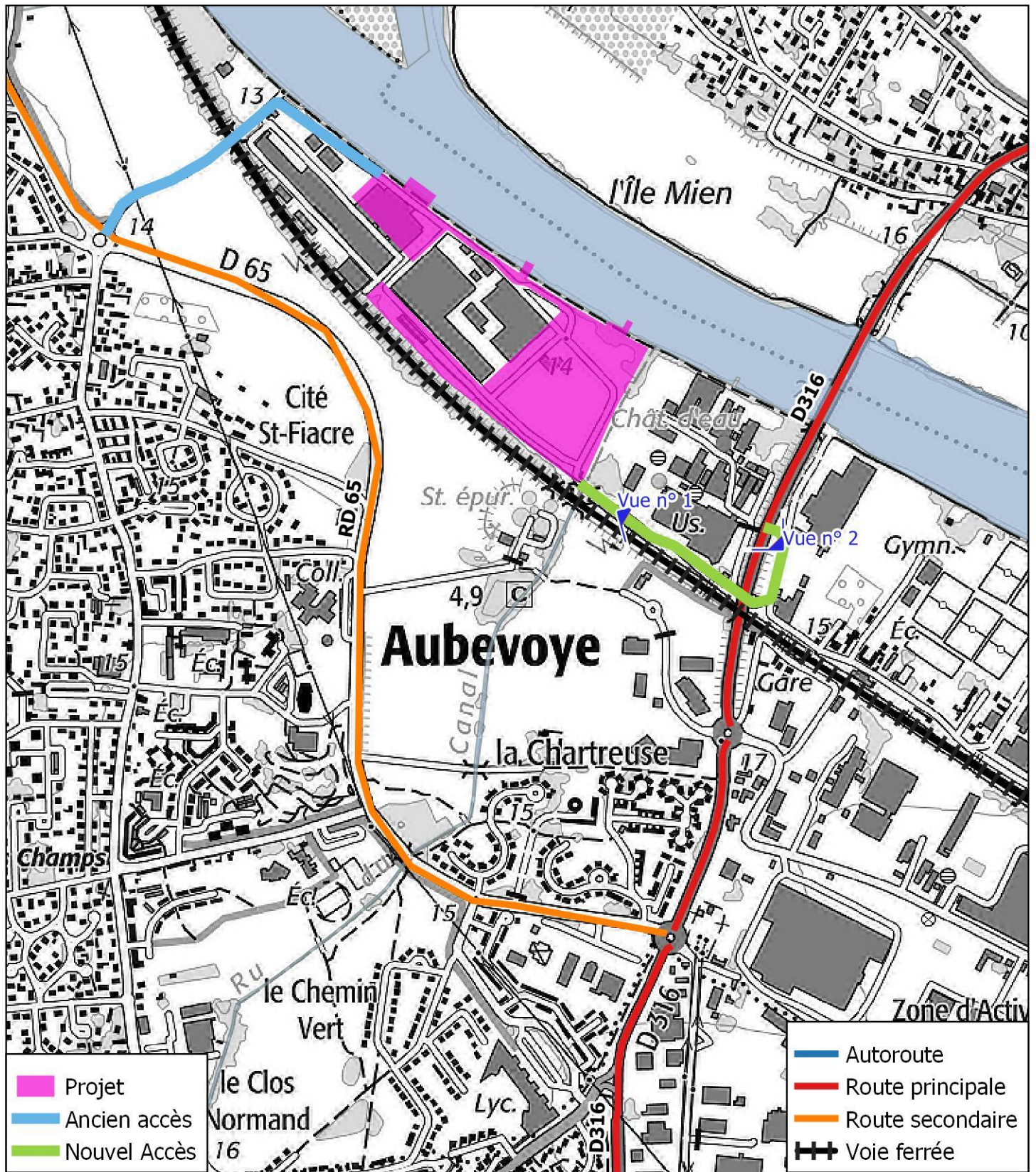
L'accès au site s'effectuera par réactivation de l'entrée au site depuis l'avenue Pierre et Marie Curie au Sud (cf plan joint en page suivante).

Un aménagement permettant de fluidifier et de sécuriser les flux avec les autres industriels riverains sera étudié et réalisé par les services concernés de la collectivité (commune, agglomération) et en améliorant le passage sous le pont de la RD 316.

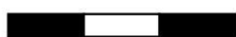
Cet accès permet de rejoindre la RD 316 (Gaillon – Courcelles sur Seine) au niveau d'un carrefour aménagé avec un feu tricolore. Par rapport à l'accès actuel au site par le Nord, l'accès est plus direct, plus sécurisé, et permet d'éviter aux camions de transiter à proximité des habitations et du collège situées au Sud de la RD 65.



Fig. 48 : Futur accès au site depuis la RD 316



0 100 200 300 m



ACCES AU SITE

7.2.2. HORAIRES DE FONCTIONNEMENT ET D'OUVERTURE

Le site fonctionnera :

- de façon globale, hors week-ends et jours fériés,
- pour les poids lourds, en période diurne, entre 7h et 19h,
- pour les clients, entre 7h à 19h,
- pour les barges et les trains, en période diurne et nocturne.

Pour des chantiers exceptionnels, l'activité pourra également avoir lieu ponctuellement en dehors de ces horaires, quelques jours par an.

7.2.3. SIGNALÉTIQUE

L'accès sera contrôlé par un portail fermant à clé. Le site sera par ailleurs entièrement clos (clôture grillagée en absence de merlons). Une signalétique sera également mise en place, comprenant notamment la pose de panneaux réglementaires de part et d'autre de l'accès au site.

Cette signalétique sera réalisée à l'image de celle mise en place par la société des Carrières de Vignats sur sa plate-forme multimodale de Petit Couronne et Grand Quevilly, comme illustré par les photographies suivantes.



Fig. 50 : Plan de circulation



Fig. 51 : Exemples de vues sur la signalétique mise en place sur le site

7.2.4. AIRE D'ACCUEIL

L'aire d'accueil de la plate-forme, située à l'Est du site, sera constituée par :

- un bâtiment type « modulaire », hébergeant les bureaux et les locaux sociaux (sanitaires, vestiaires, salle de restauration),
- un bâtiment type « modulaire », hébergeant le bureau du pont bascule,
- une aire de stationnement pour les visiteurs,
- deux ponts-basculés, équipés d'un dispositif de radio permettant de joindre à tout moment le responsable du site.

Les locaux seront reliés à un dispositif d'assainissement autonome (selon étude de filière réalisée par ANC Conseils et jointe au volet hydrologique de l'étude d'impact, au paragraphe 8.4.4).

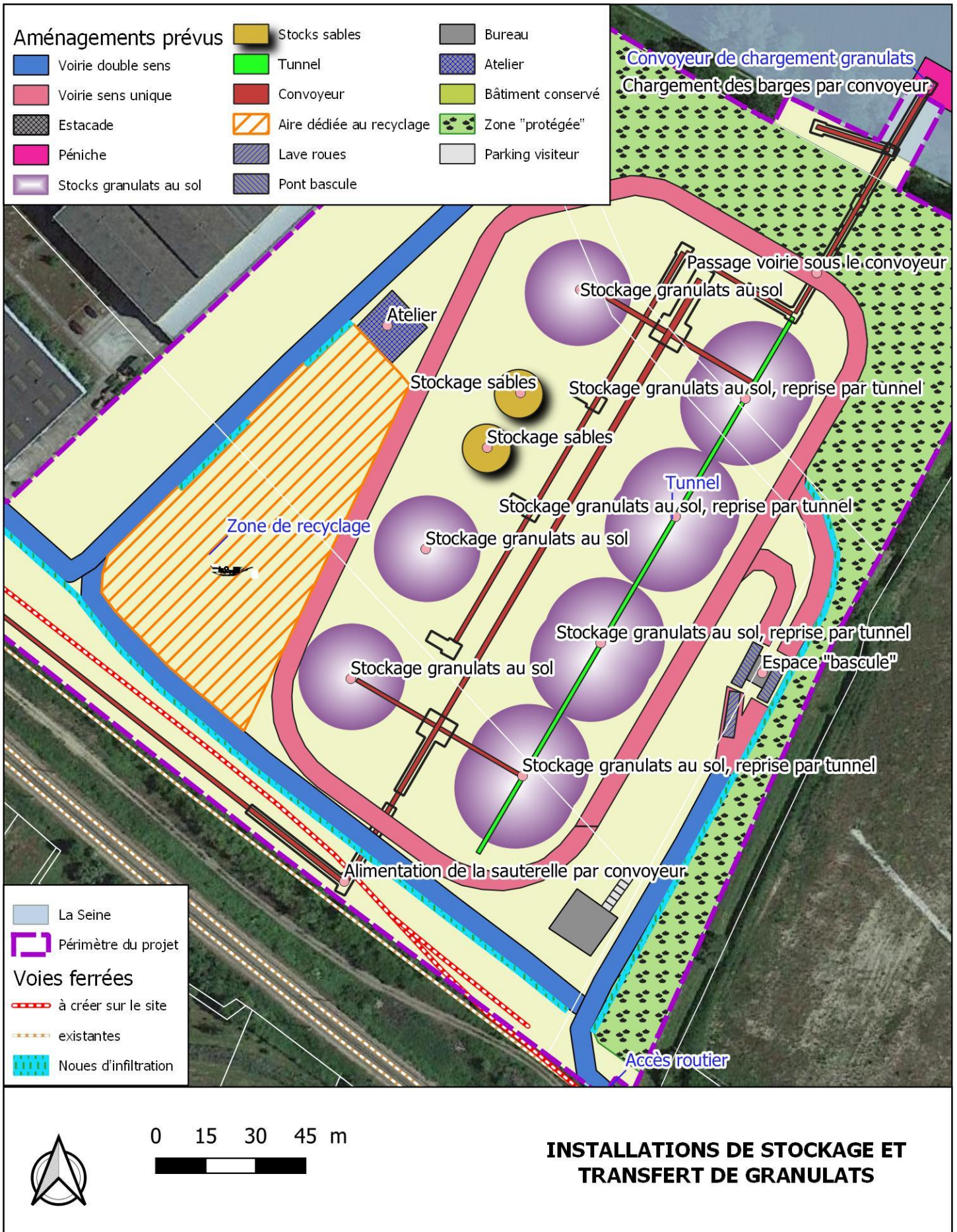
Une partie du bâtiment n°66 (235 m²) sera conservée en tant qu'un atelier. Il hébergera (dans un container) une cuve de 3 000 L de GNR (Gazole Non Routier) et des stockages d'huiles sur bacs étanches. Le stationnement, l'entretien courant et le plein des engins sera assuré dans l'atelier.

Le container hébergeant la cuve de GNR sera surélevé dans l'atelier pour la soustraire au risque d'inondation. (cf. paragraphe 8.4.4).

Pour les mêmes raisons, les bâtiments modulaires seront implantés sur pilotis (cf photo jointe page suivante).



Fig. 52 : Exemple de bâtiment modulaire sur pilotis (Site de la société Cinérites de Rouessé Vassé à Trappes)



7.2.5. DESCRIPTIF DES MATERIAUX COMMERCIALISES

Les matériaux commercialisés sur la plate-forme pourront correspondre à différents types de produits minéraux solides, comme par exemple :

- Ballast,
- Gravillons et sables de type 0/4, 4/10, 10/20, 20/40,
- Granulats de type 40/80, 80/150,
- Graves 0/30, 0/150, 0/250,
- Matériaux de remblais
- Matériaux recyclés (cf paragraphe 7.2.8)

Ces matériaux seront utilisés pour :

- les centrales d'enrobage,
- les centrales à béton,
- les chantiers du BTP,
- la viabilité des routes ainsi que l'empierrement des routes et plates-formes industrielles

7.2.6. MULTIMODALITE

La société des carrières de Vignats souhaite proposer à ses clients dans la région de l’Eure et de la région parisienne des matériaux issus de plusieurs de ses sites de carrière : sables et granulats, de différentes natures et de différentes granulométries, permettant de répondre à de nombreux usages pour tout chantier du secteur du BTP nécessaires aux aménagements du territoire.

Le site du Val d’Hazey permettra également de réceptionner des matériaux inertes en vue de leur recyclage ou transfert vers des ISDI ou des sites de carrières autorisés pour les valoriser.

La plateforme permettra de relier le réseau routier, le réseau fluvial (réalisation de deux estacades et d’un poste de chargement par convoyeur) et le réseau ferré (création d’une ITE*).

Les clients du site du Val d’Hazey pourront apporter des déchets inertes en parallèle de l’enlèvement de matériaux de type granulats.

A l’inverse, la société des carrières de Vignats pourra évacuer ces déchets inertes vers ses sites de carrières autorisées pour l’accueil de ce type de déchets, en parallèle de l’apport de matériaux à commercialiser.

Cette logique de double-flux, pour les clients, mais également pour la société des Carrières de Vignats permet d’optimiser les coûts de transport et de réduire le trafic de camions.

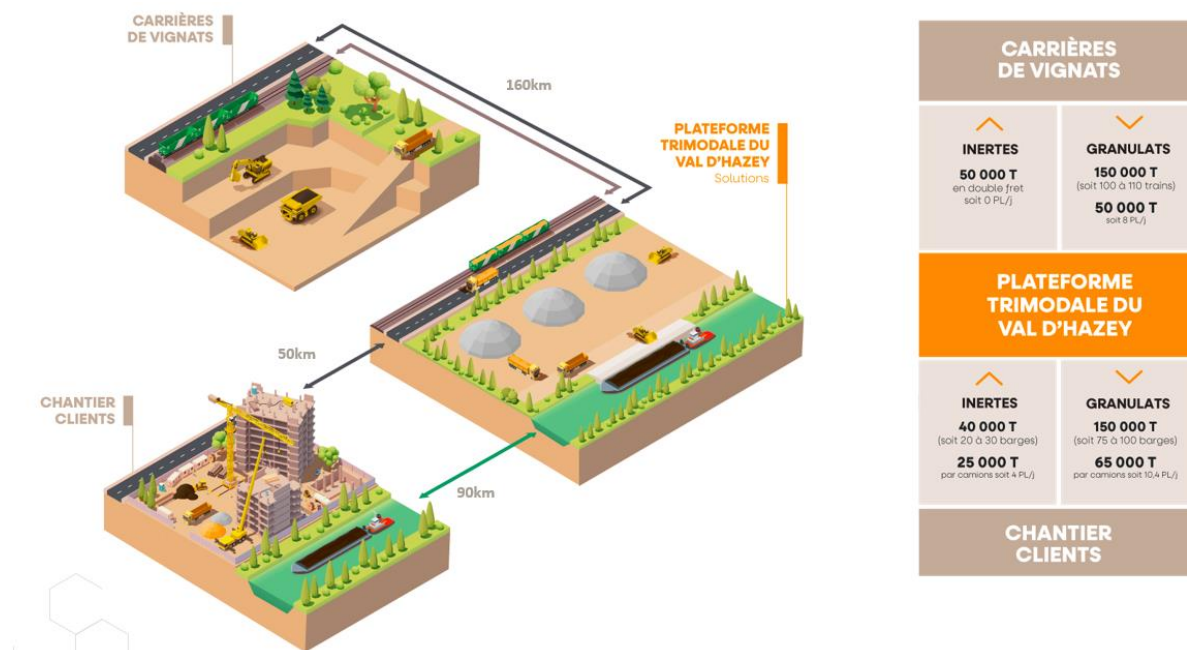


Fig. 54 : Flux de matériaux sur le site

En parallèle, la plateforme permettra la réception et le transit de containers.

*ITE : Installation Terminal embranchée

Le synoptique suivant présente les flux de matériaux rendus possibles par cette plateforme multimodale.

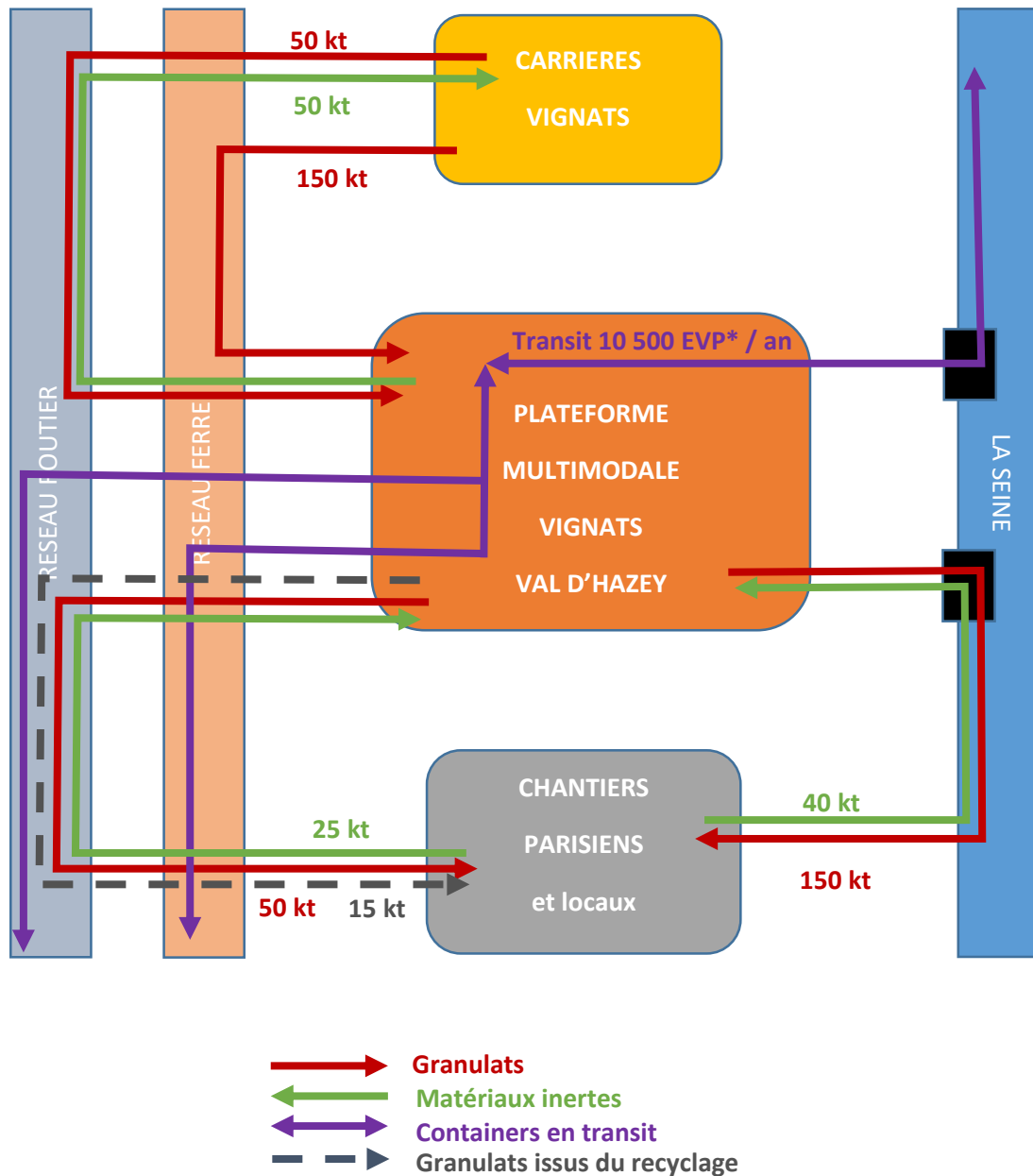


Fig. 55 : Synoptique du fonctionnement de la multimodalité et flux de matériaux

A ces flux pourrait s'ajouter le transfert ferré existant actuellement depuis la carrière Vignats vers la cour marchandise SNCF de Gaillon. Cette activité existante représente l'apport de 80 000 t/an de granulats utilisés pour la centrale d'enrobage COLAS FRANCE de Gaillon (sise route de la Garenne).

* : « Equivalent Vingt Pieds » correspondant à un container de 20 pieds

7.2.7. LE TRANSIT ET NEGOCE DE MATERIAUX

Le site commercialisera des matériaux issus d'autres sites de production (sables et gravillons lavés notamment), afin de proposer une offre large aux clients de la plate-forme du Val d'Hazey.

La superficie affectée à ces stockages, au sol ou en silos, est d'environ 8000 m².

Le volume global de matériaux annuellement réceptionnés sur site représentera environ :

- **200 000 tonnes par an** de granulats,
- **65 000 tonnes par an** de matériaux inertes.

A ces flux pourrait s'ajouter le transfert ferré existant actuellement depuis la carrière Vignats vers la cour marchandise SNCF de Gaillon. Cette activité existante représente l'apport de 80 000 t/an de granulats utilisés pour la centrale d'enrobage COLAS FRANCE de Gaillon (sise route de la Garenne).

7.2.8. LA VALORISATION PAR RECYCLAGE DE MATERIAUX INERTES EXTERIEURS

Deux à trois campagnes de concassage-criblage des déchets inertes (en particulier des bétons) seront réalisées chaque année, en utilisant le type de matériel mobile de concassage-criblage décrit au chapitre suivant (ou équivalent). Chaque campagne durera environ 1 mois et demi.

Ces matériaux de recyclage prendront alors la forme de granulats de type 0/150, 0/80 et 0/40, qui viendront se substituer à des matériaux issus de carrières, permettant ainsi une utilisation plus rationnelle de la ressource minérale. Ces matériaux seront essentiellement utilisés pour des chantiers de terrassement de travaux publics.

La Société des carrières de Vignats envisage de recycler un volume annuel de matériaux inertes extérieurs de l'ordre de **15 000 tonnes / an**.

L'aire affectée au stockage des matériaux inertes en transit et aux matériaux recyclés produits représentera une superficie de 5100 m².

En cas d'annonce de crue avec une cote supérieure à 13,8 m NGF, ces stockages au sol seront évacués dans les 24H faisant suite à l'apparition du seuil d'alerte orange pour ne pas impacter le champ d'expansion des crues de la Seine (cf détails au paragraphe 8.4.4).

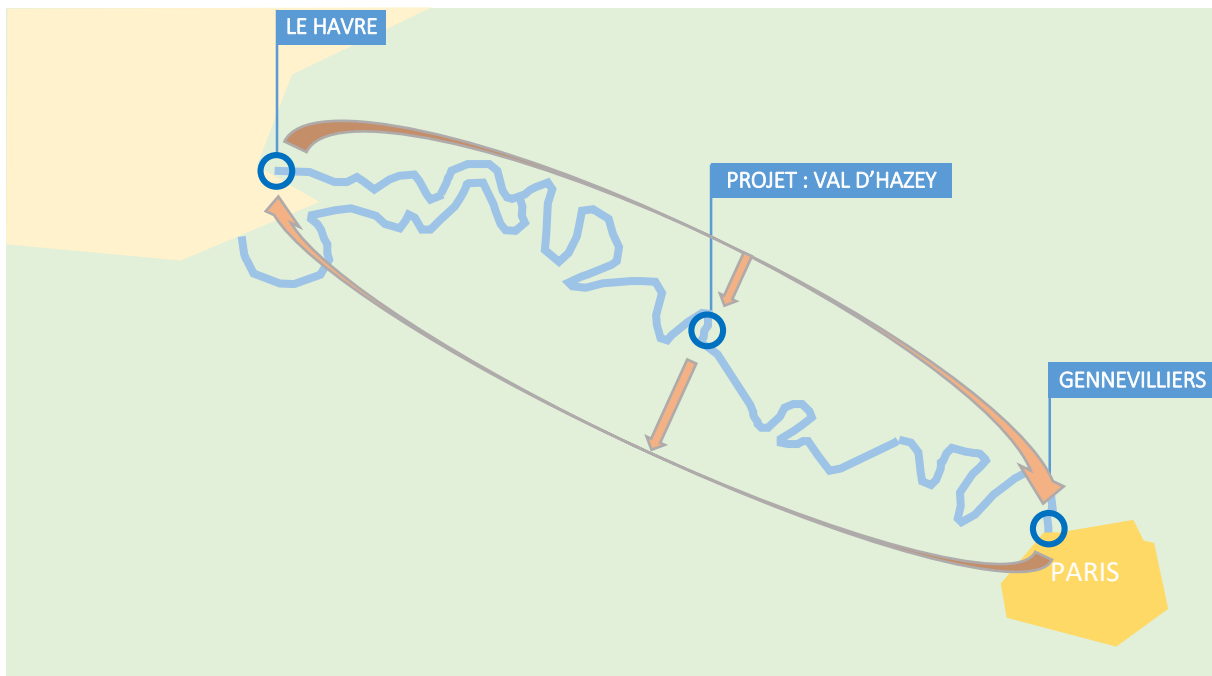
7.2.9. LE TRANSIT DE CONTAINERS

SCV envisage de mettre son estacade aval, et la plateforme associée, à disposition de différents opérateurs pour charger, stocker ou décharger des containers depuis des bateaux naviguant sur la Seine, et notamment sur la liaison régulière Le Havre – Gennevilliers (3 rotations par semaine).

Cette solution est une opportunité pour des entreprises localisées à proximité du Val d’Hazey (dans un rayon de 30 kilomètres environ) de substituer un trafic fluvial à un trafic existant de poids lourds, pour acheminer des containers depuis ou à destination du Havre, puis de l’international.

Le flux de containers correspondant a été estimé entre 50 et 90 containers par bateau (soit 70 en moyenne) 3 fois par semaine, soit environ 10 500 containers par an.

Rappelons que ce flux de containers est un report modal visant à remplacer un transport poids lourds existant depuis le secteur du Val d’Hazey vers le Havre



7.3. PROCÉDES DE FABRICATION

7.3.1. MOYENS HUMAINS

Huit à dix personnes seront employées sur le site :

- 6 personnes pour l'activité granulats
 - 1 responsable de site,
 - 1 personne au bureau,
 - 1 personne pour le pilotage des installations,
 - 2 conducteurs de chargeuse sur la plate-forme,
 - 1 commercial,
- 2 personnes supplémentaires lors des campagnes de recyclage de matériaux inertes,
- 2 personnes pour l'activité containers :
 - 1 responsable de plateforme
 - 1 pilote de Reach-Stacker pour le déchargement des containers

7.3.2. LES INSTALLATIONS PERMETTANT LE TRANSFERT DES MATERIAUX ENTRE LES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT

7.3.2.1. Les estacades et le chargement déchargement des barges

Des estacades seront créées en rive gauche de la Seine pour permettre le chargement déchargement des barges.

L'estacade avale a pour vocation de transférer des containers.

L'estacade amont a pour vocation principale de décharger des matériaux inertes reçus par barge mais aussi de permettre le chargement-déchargement de granulats spécifiques (enrochements par exemple).

Un chargement des barges par convoyeur sera également possible au niveau d'un poste de chargement directement alimenté par l'unité de stockage et de transfert des granulats.

Le descriptif technique de ces estacades est présenté en pages suivantes (données Société Leduc).



Carrières de Vignats
et de Normandie
AUBEVOYE

Plateformes et ducs d'albe



Travaux publics - Maritimes - Fluviaux

1, rue Folenrue
27200 VERNON

Tél : +33 2 32 51 74 97
Fax: +33 2 32 51 57 18

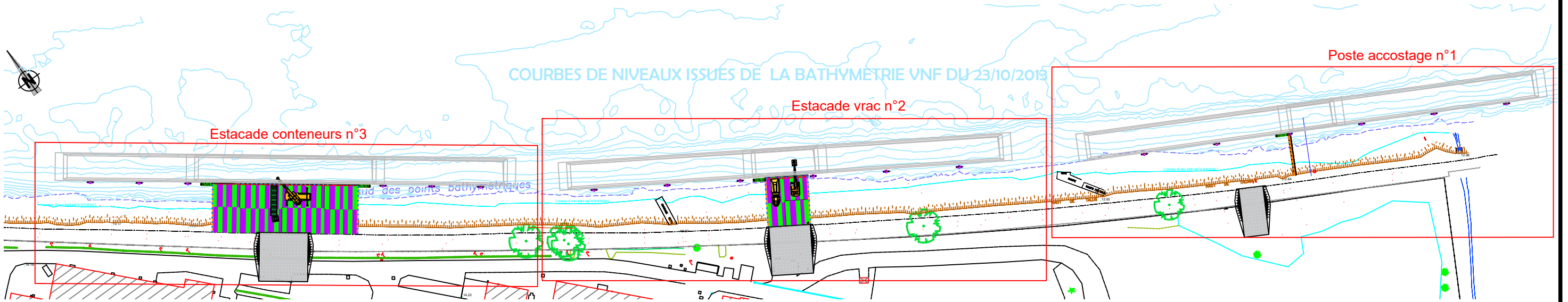
dessin@leductp.com

www.leductp.com

Date	Type de document	N° de document	Révision
08/09/21	PAP	01	H

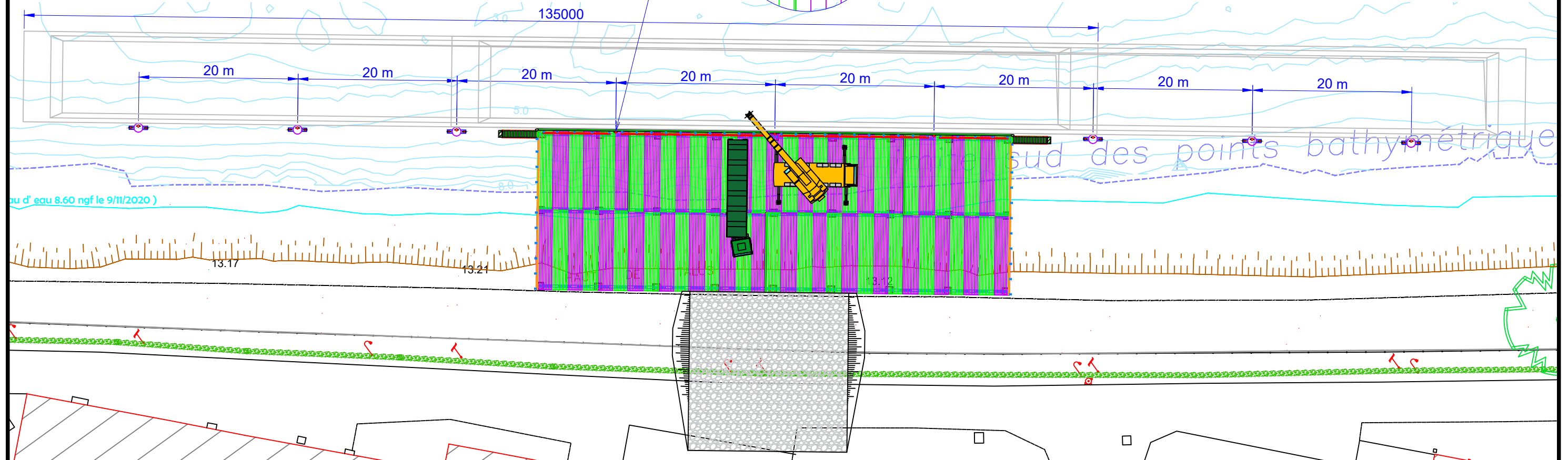
Implantation des plateformes

Echelle : 1/1650



Estacade conteneurs n°3 :

Echelle : 1/500



AUBEVOYE

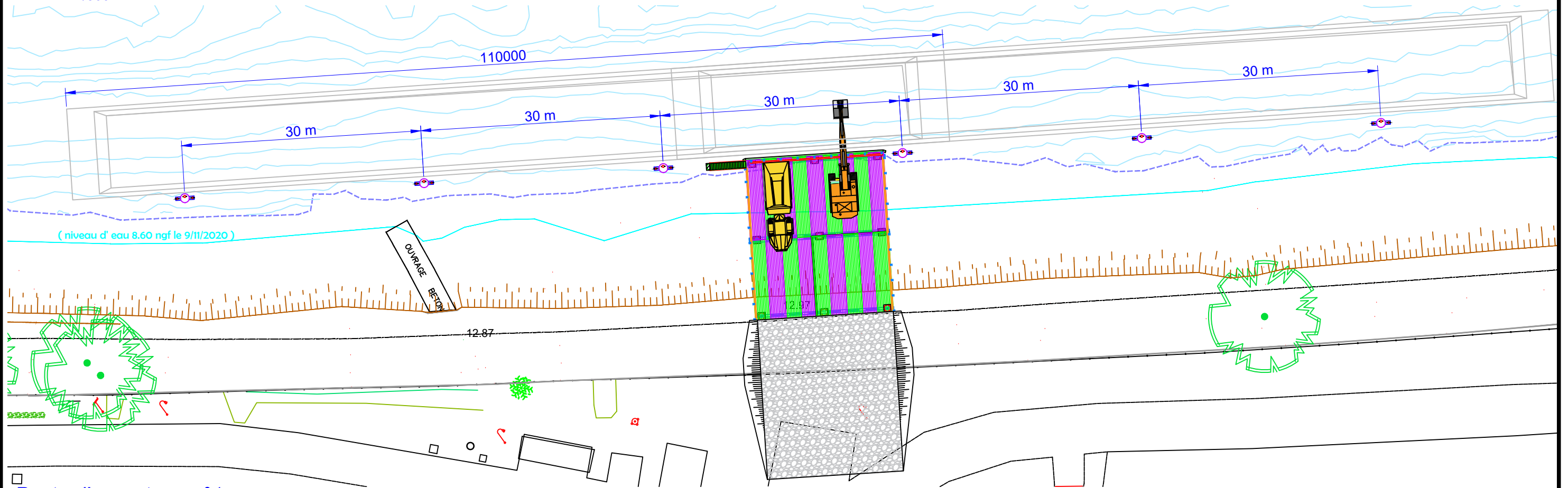
Vernon, le 8 septembre 2021

Format de papier : A3



Estacade vrac n°2 :

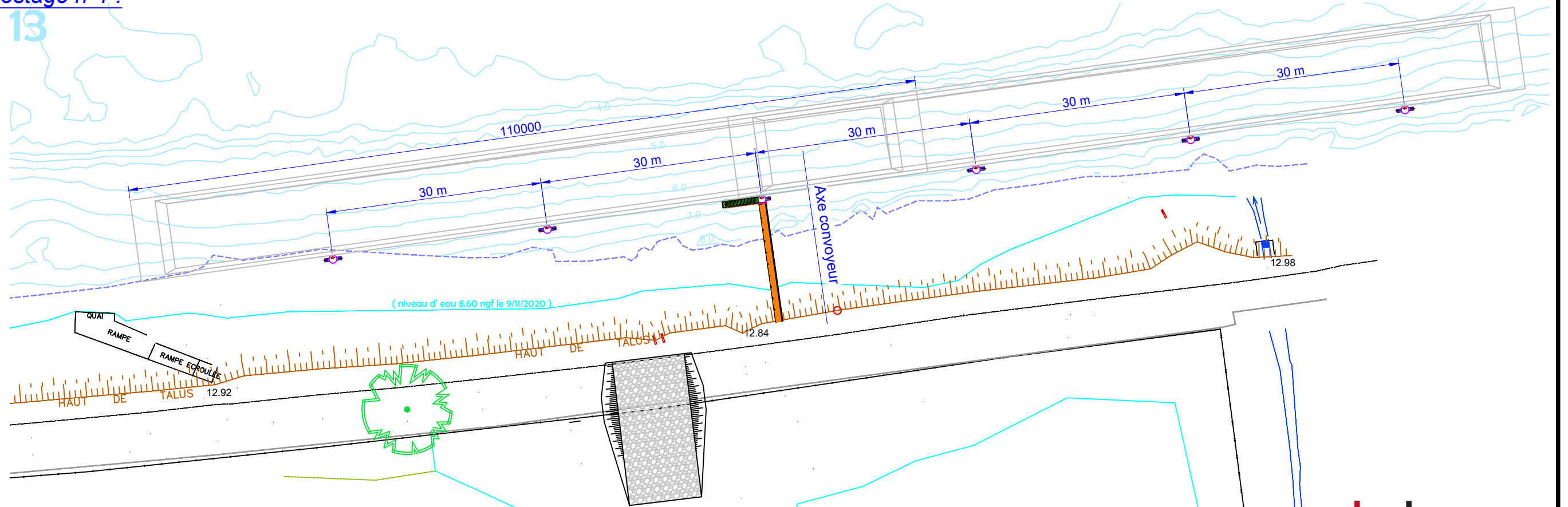
Echelle : 1/500



Poste d'accostage n°1 :

Echelle : 1/600

13



AUBEVOYE

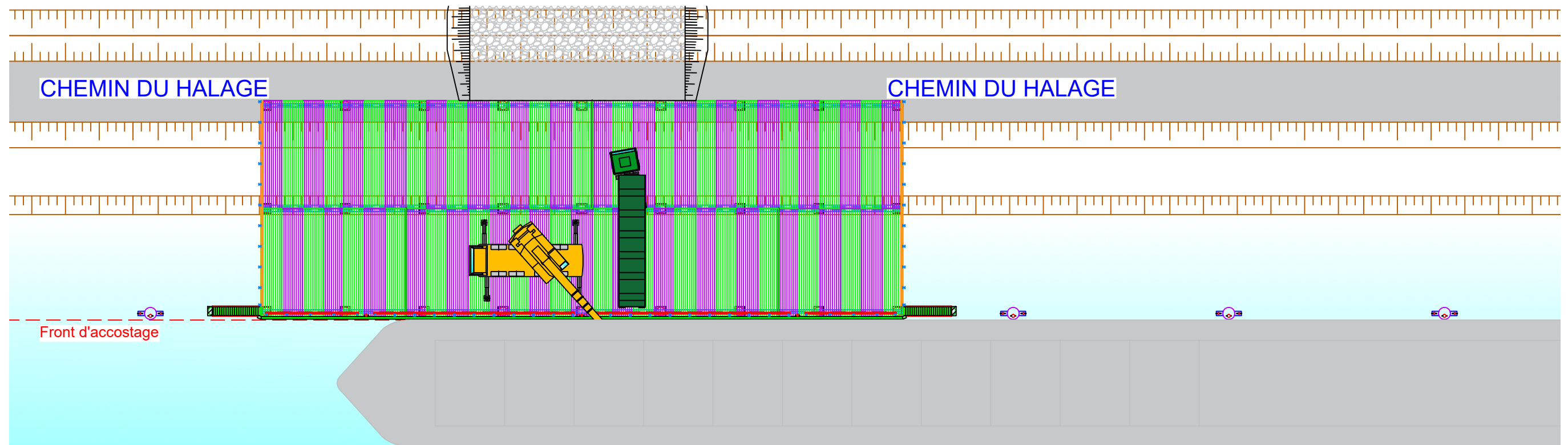
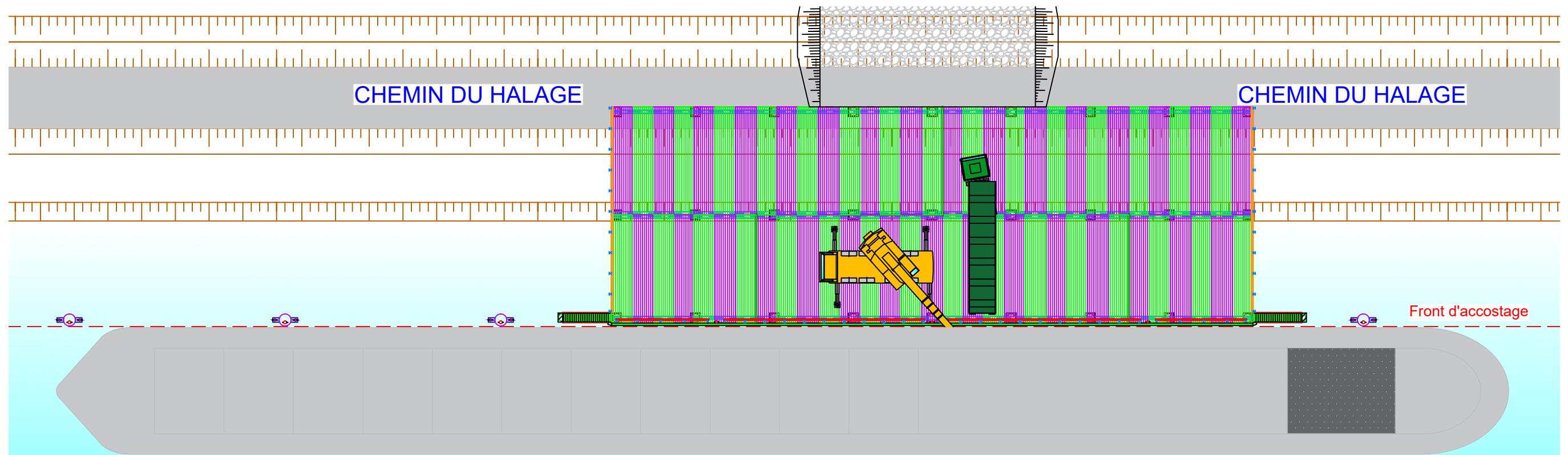
Vernon, le 8 septembre 2021

Format de papier : A3

Leduc

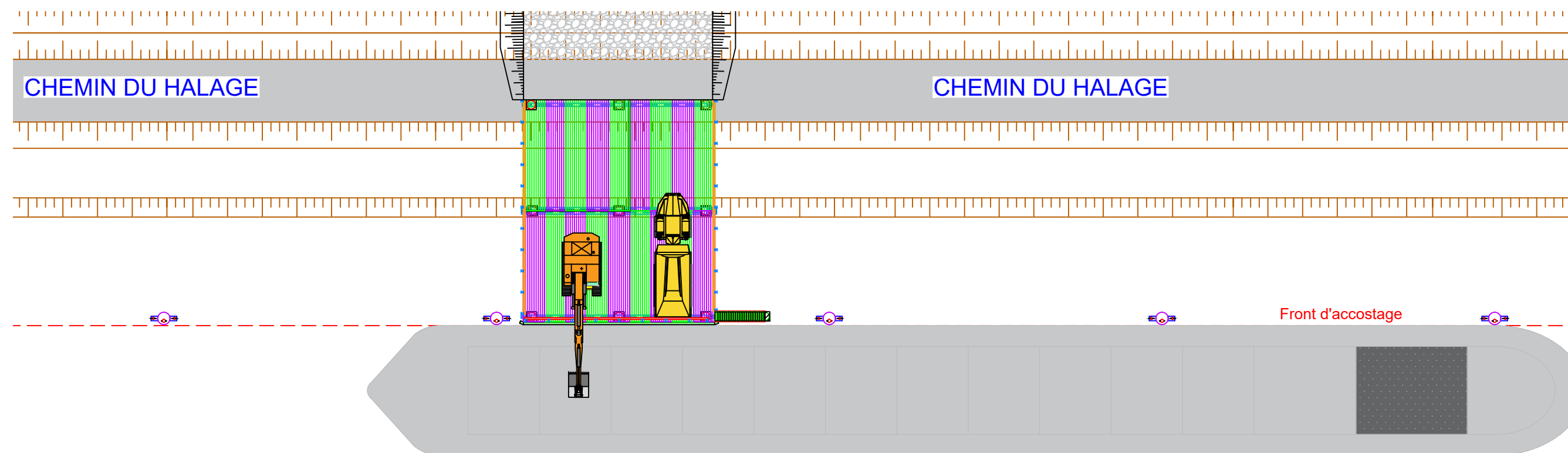
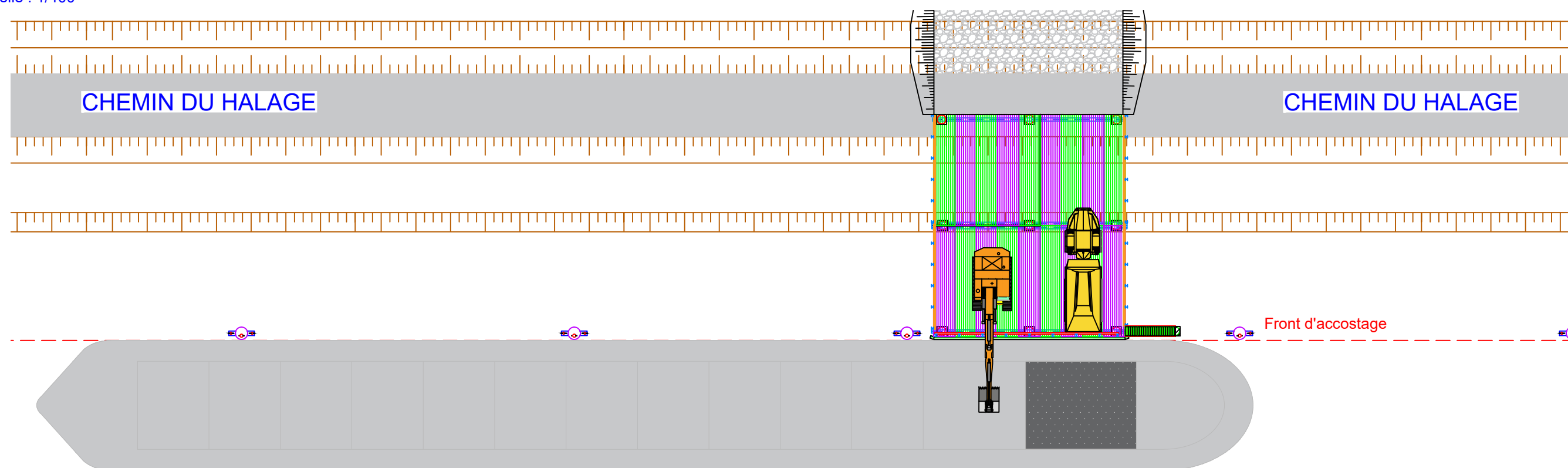
Principe de chargement/déchargement : Positions extrêmes estacade conteneurs n°3

Echelle : 1/400



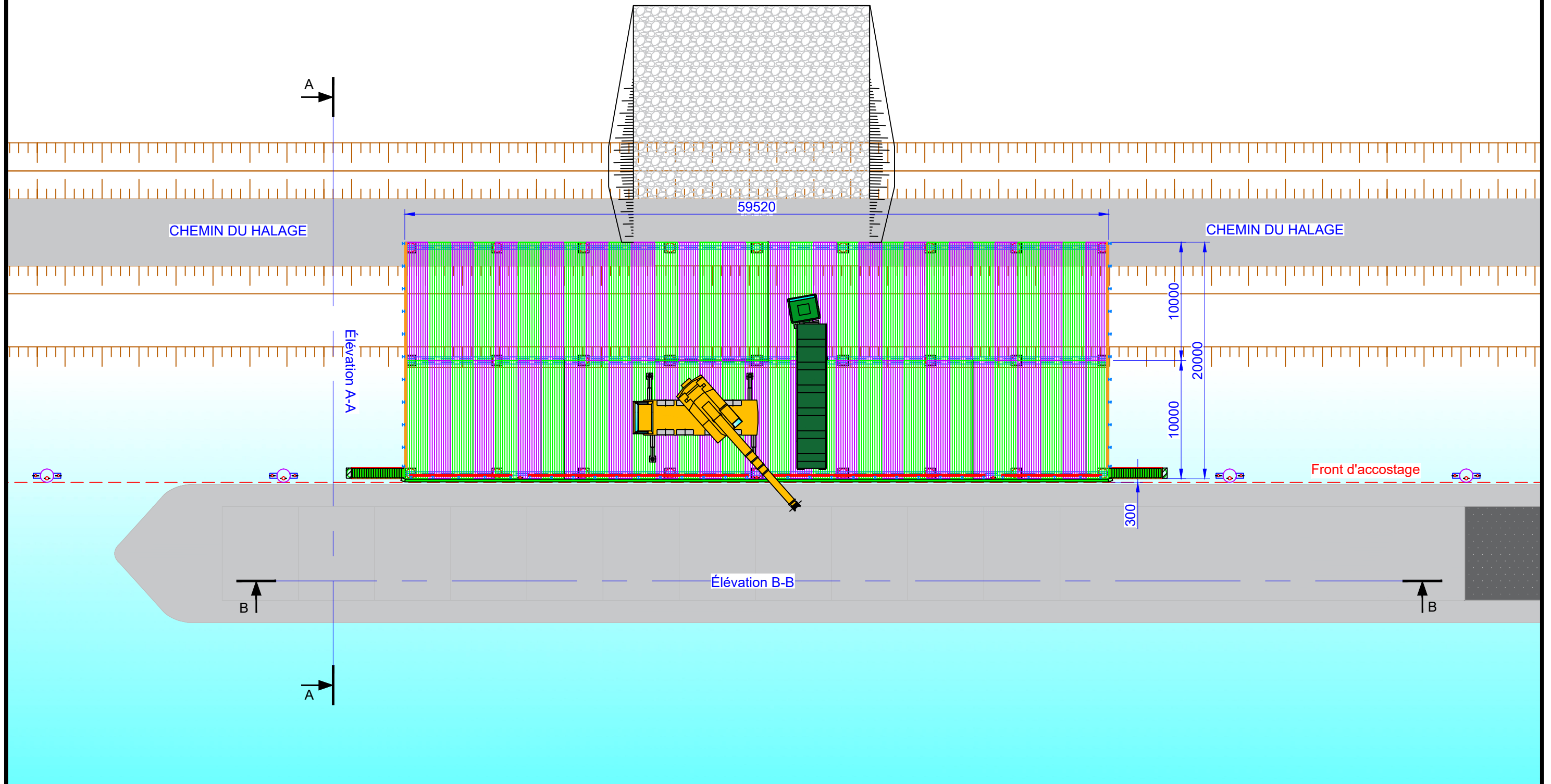
Principe de chargement/déchargement : Positions extrêmes estacade vrac n°2

Echelle : 1/400



Vue en plan estacade conteneurs n°3 :

Echelle : 1/333

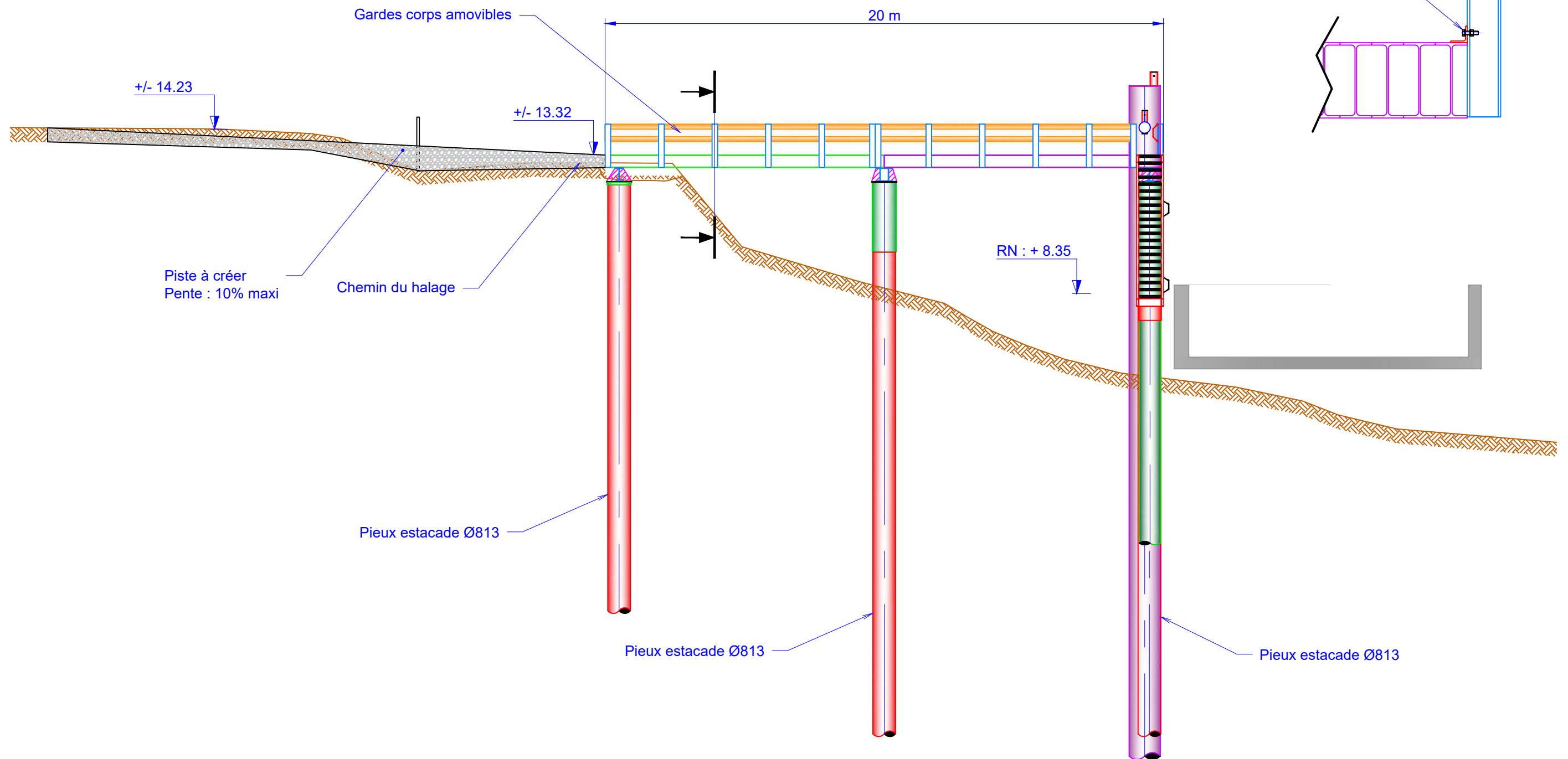


Elévation A-A :

Echelle : 1/150

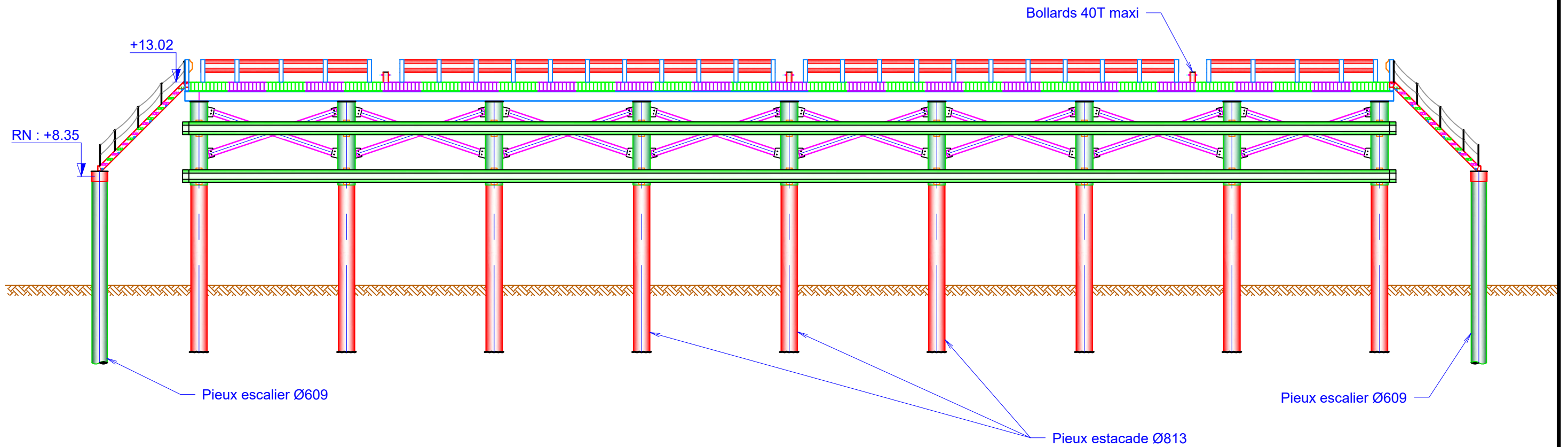
Coupe sur les garde corps amovibles :

Echelle : 1/25



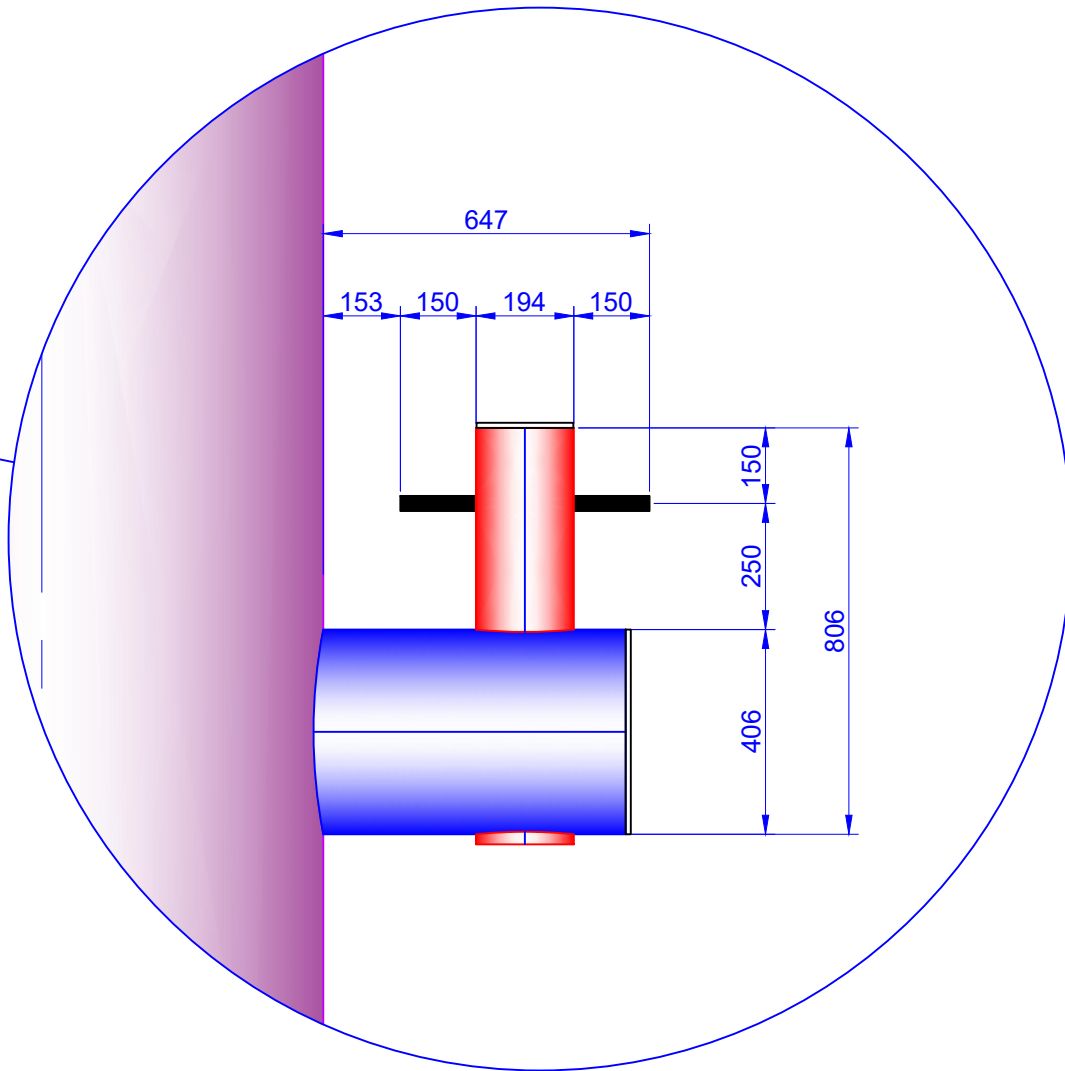
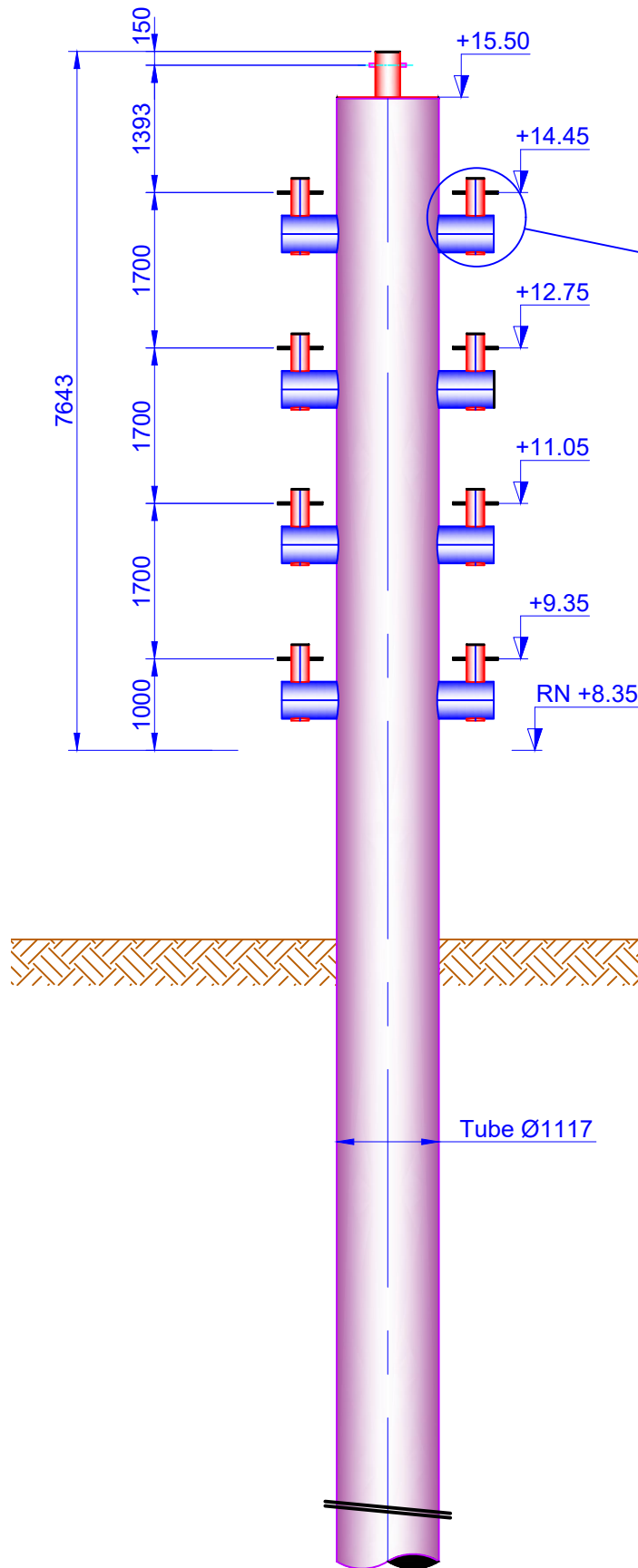
Élévation B-B :

Echelle : 1/200



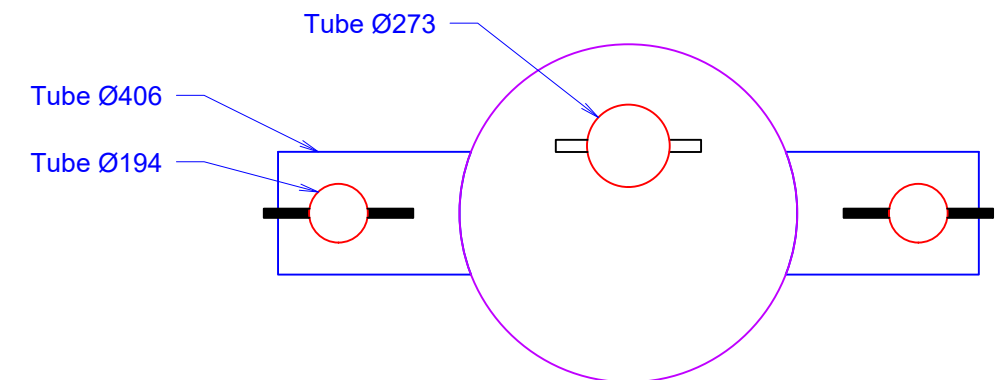
Elévation duc d'Albe :

Echelle : 1/75



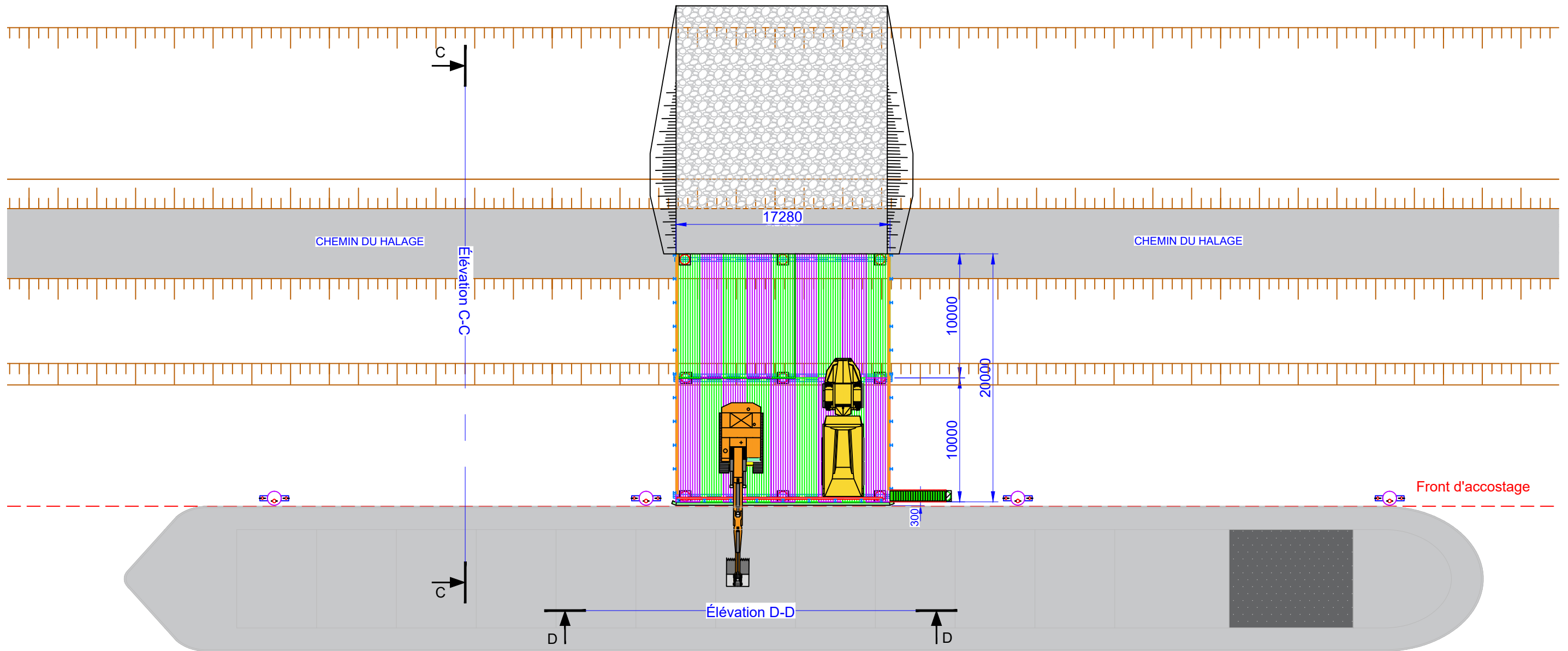
Vue de dessus :

Echelle : 1/25



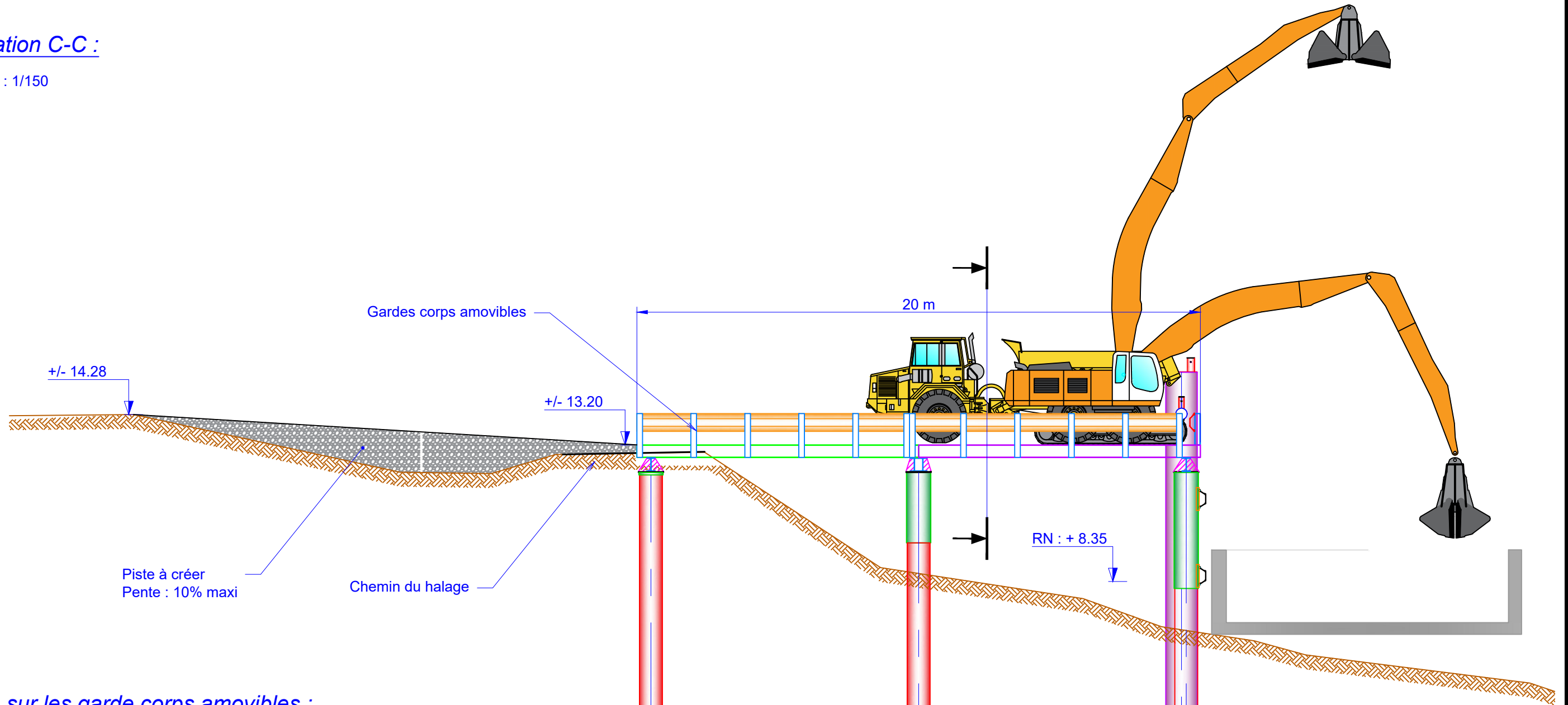
Vue en plan estacade vrac n°2 :

Echelle : 1/333



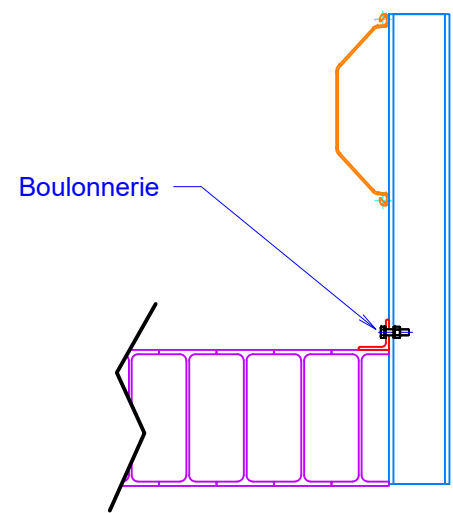
Elévation C-C :

Echelle : 1/150



Coupe sur les garde corps amovibles :

Echelle : 1/25



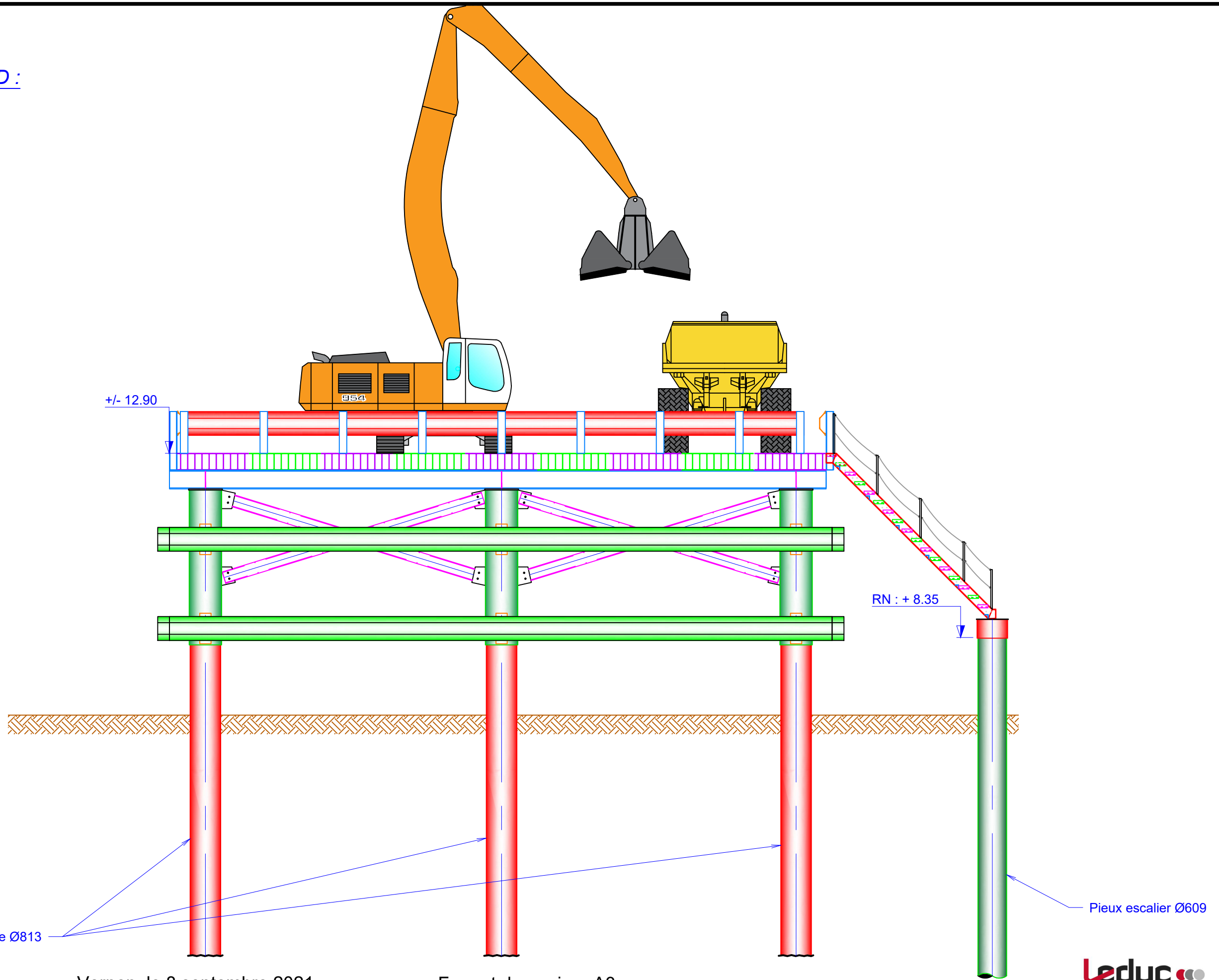
Pieux estacade Ø813

Pieux estacade Ø813

Pieux estacade Ø813

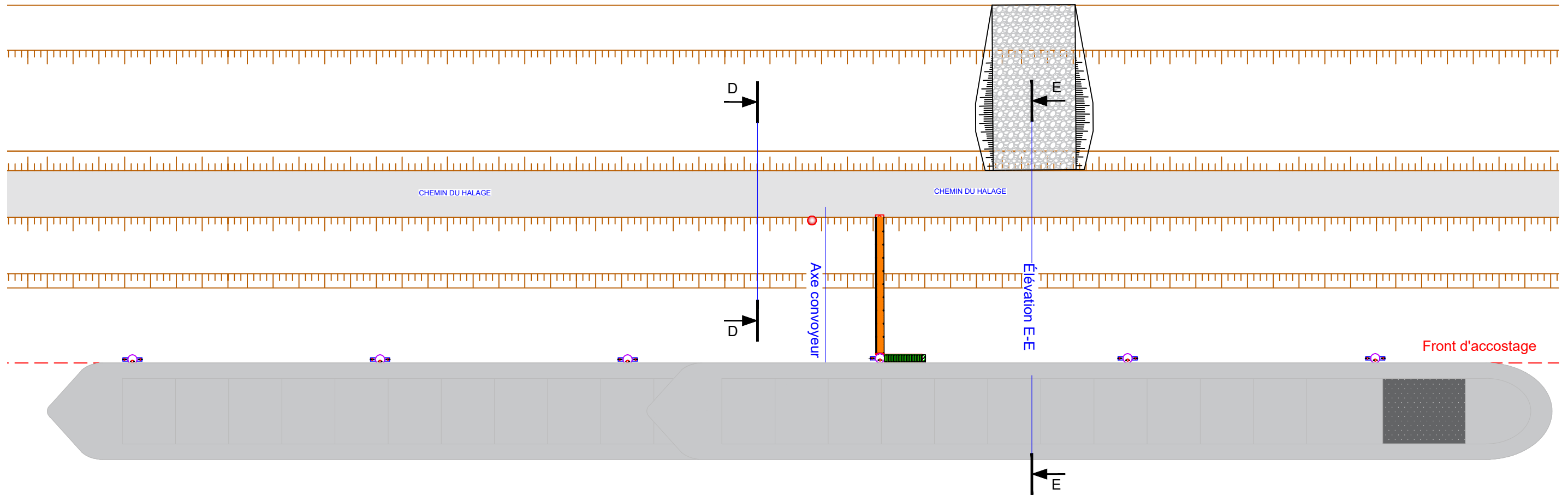
Élévation D-D :

Echelle : 1/100



Vue en plan poste d'accostage n°1 :

Echelle : 1/500

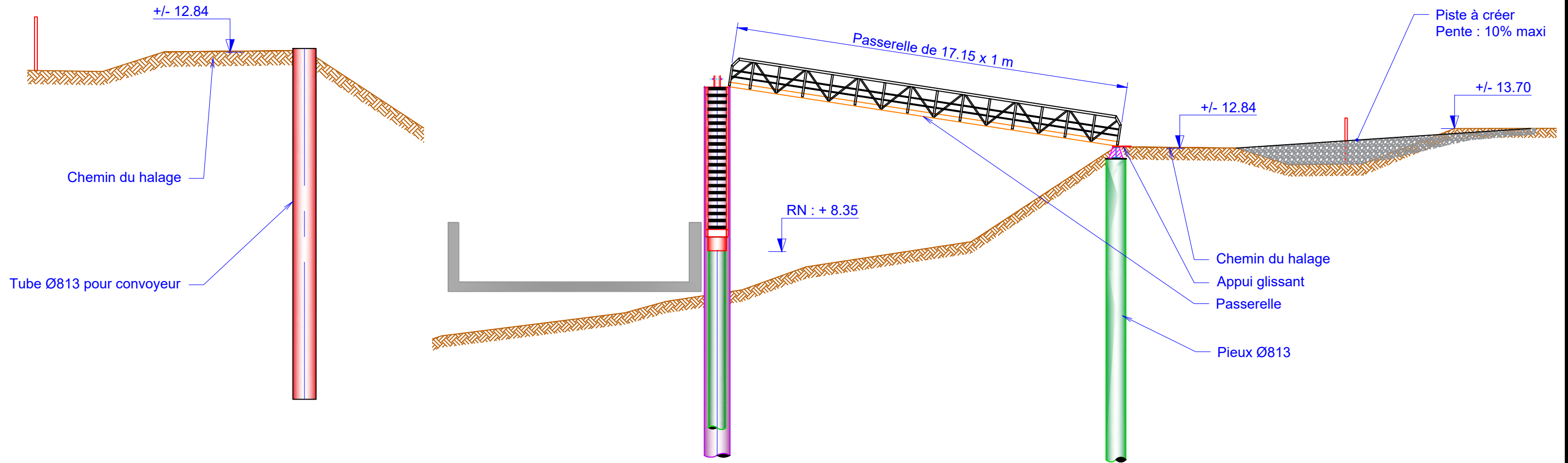


Elévation D-D :

Echelle : 1/150

Elévation E-E :

Echelle : 1/175



7.3.2.2. Le stockage et transfert des granulats

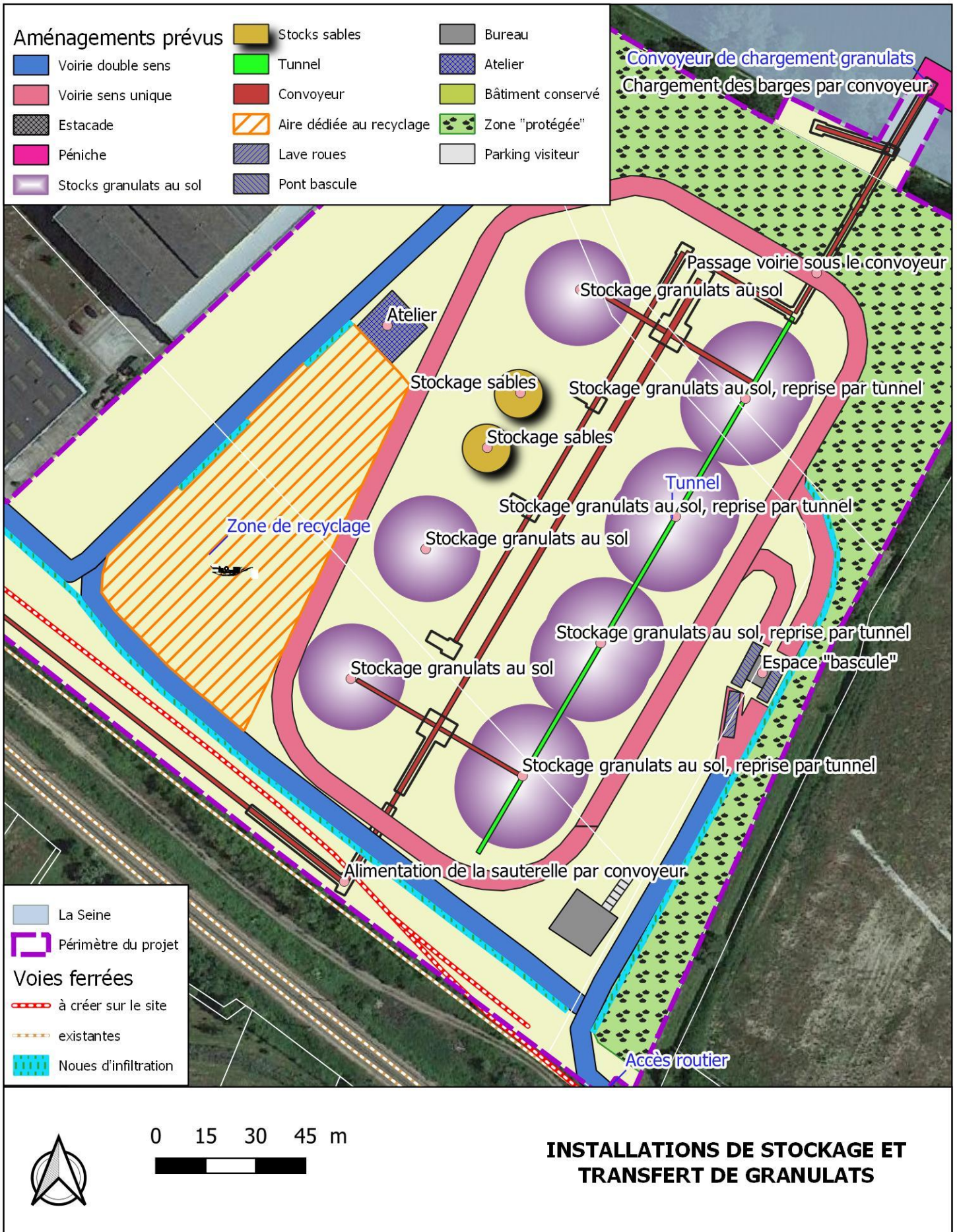
Principes de fonctionnement

Des installations de stockage et de transfert des granulats seront mises en place sur le site :

- une ligne de déchargement des trains par convoyeur sur 417 m,
- deux lignes de stockages au sol de granulats :
 - o une ligne « Est » composée de 4 stocks au sol :
 - 1400 m³ de granulométrie 10-20
 - 1400 m³ de granulométrie 10-14
 - 1400 m³ de granulométrie 6-10
 - 1400 m³ de granulométrie 4-6la ligne « Est » pouvant intégrer un tunnel à terme, permettant le chargement direct d'un convoyeur alimentant le poste de chargement des barges,
 - o une ligne « Ouest » composée de :
 - un stock au sol de 3600 m³ de granulométrie 20-40
 - un stock au sol de 3600 m³ de granulométrie 0-31.5
 - un stock au sol de 3600 m³ de granulométrie 0-60
 - deux silos de 1020 m³ de capacité unitaire, pour le stockage de sables,les stocks de la ligne Ouest permettent de recharger un convoyeur au niveau de trémies avec une chargeuse, en vue d'alimenter le poste de chargement des barges,
- ces deux lignes sont alimentées par deux flèches se déplaçant sur un stacker positionné sur des rails et recharge en tant que de besoin les différents stocks.
Cet ensemble de convoyeurs est directement alimenté depuis la ligne de déchargement des trains.

Ces principes d'aménagement pourront faire l'objet de modifications techniques ne remettant pas en cause le fonctionnement global de l'installation.

Un plan de synthèse de ces installations est présenté en page suivante.



Éléments détaillés

Les éléments détaillés du projet sont décrits ainsi par la Société TECHMI :

« Le projet a pour objectif de permettre de créer une plateforme dont les fonctionnalités sont :

- Déchargement des wagons
- Stockage des produits
- Chargement des bateaux
- Chargement des camions

Le projet comprend ainsi :

- Un système de déchargement des wagons sur rails. **DW1**
- Un convoyeur collecteur de 417m. **TP1**
- Un convoyeur d'alimentation du stacker 218 m. **TP2**
- Un stacker linéaire double flèches, hauteur de stockage 15.3m. **STACKER LINEAIRE**
- Un convoyeur chargement péniches 24m **TP7**
- Deux trémies fixes de 7 m³ chacune

DW1 – DECHARGEUR DE WAGONS

- Débit Nominal 800 T/h
- Vitesse 2 m/s



Figure 1 : Système de déchargement des wagons (Photo : Techmi)

TP1 – Convoyeur collecteur 1000 x 417 m

- Débit Nominal 800 T/h
- Vitesse 2 m/s à valider pendant étude
- Elévation : 9 m



Figure 2 : Convoyeur collecteur (Photo : Techmi)

TP2– Transporteur d'alimentation stacker 1000 x 218 mètres

- Débit Maxi 800 T/h
- Vitesse 2 m/s à valider pendant étude
- Elévation : 5 m



Figure 3 : Convoyeur d'alimentation du stacker (Photo : Techmi)

STACKER LINEAIRE – DOUBLE FLECHES DE 1000 x 29 m

- Débit Maxi 800 T/h
- Vitesse 2.0 m/s



Figure 4 : Stacker linéaire (Photo : Techmi)

Convoyeur sous tunnel 1000 x 218 m

- Débit Nominal 600 T/h
- Vitesse 2 m/s à valider pendant étude
- Elévation : 7 m



Figure 5 : exemple de tête de convoyeur (Photo : Techmi)

TP7– Transporteur chargement péniches 1000 x 24 mètres

- Débit Nominal 600 T/h
- Vitesse 2 m/s à valider pendant étude
- Elévation : 0 m



Figure 6: Chargement bateau relevable et orientable (Photo : Techmi)



Figure 7 : Goulotte de jetée articulée non translatable (Photo : Techmi)

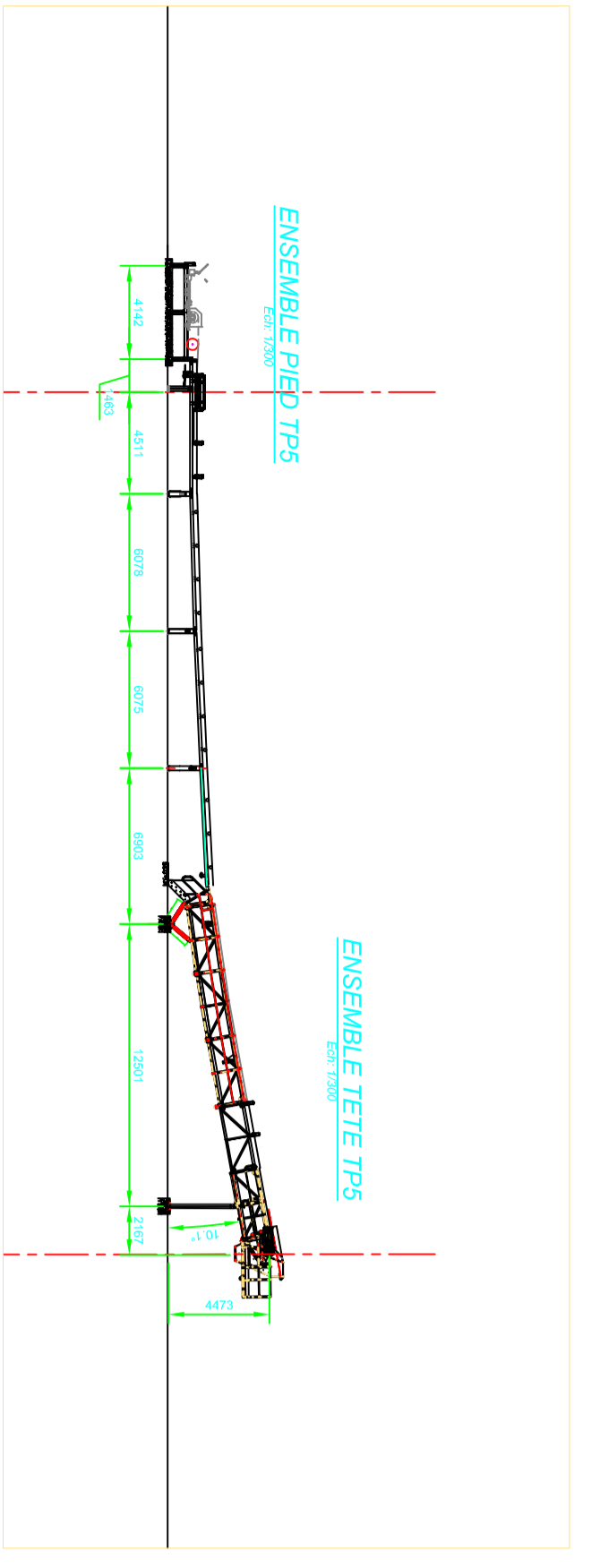
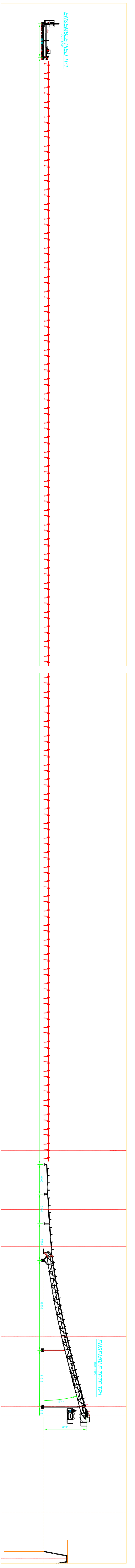
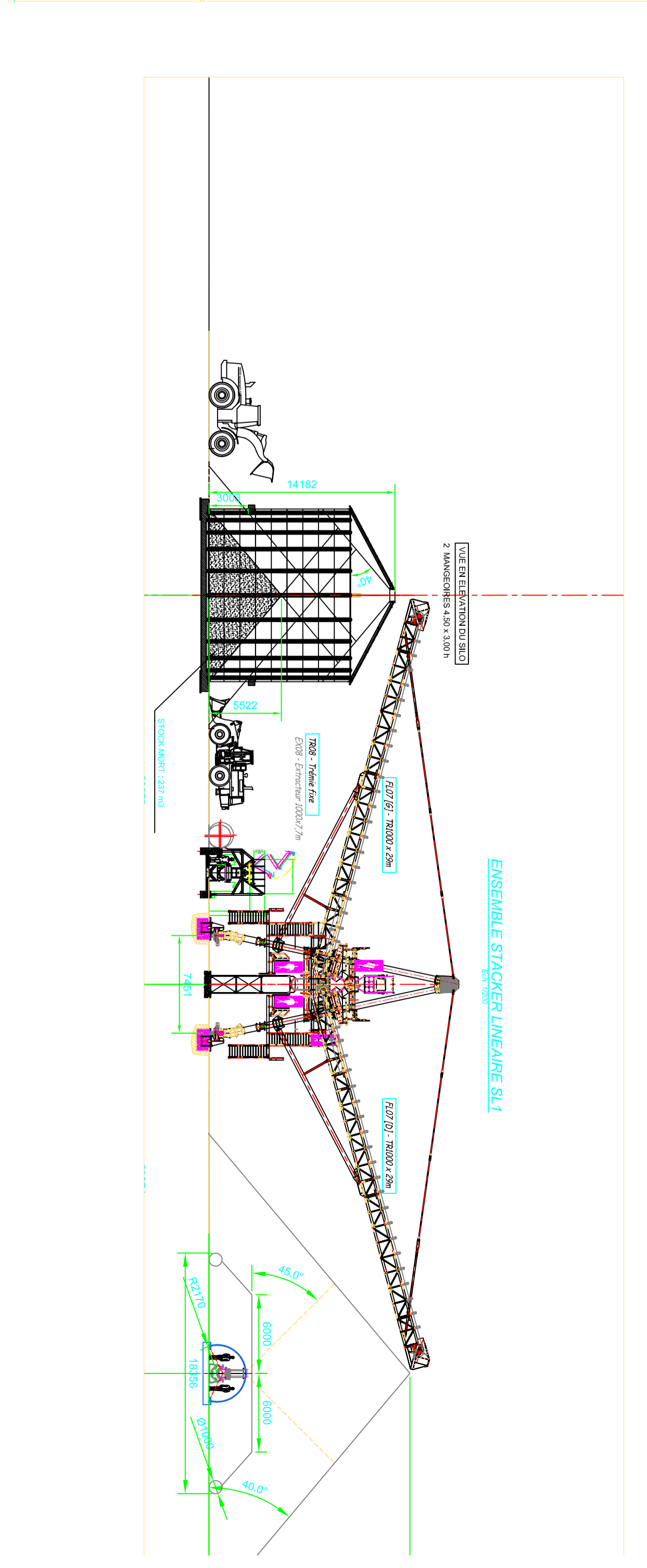
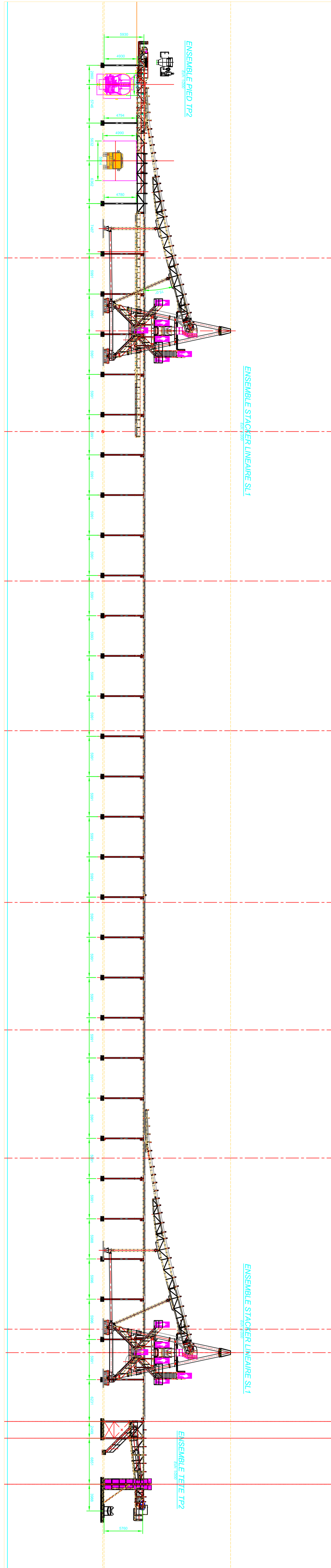
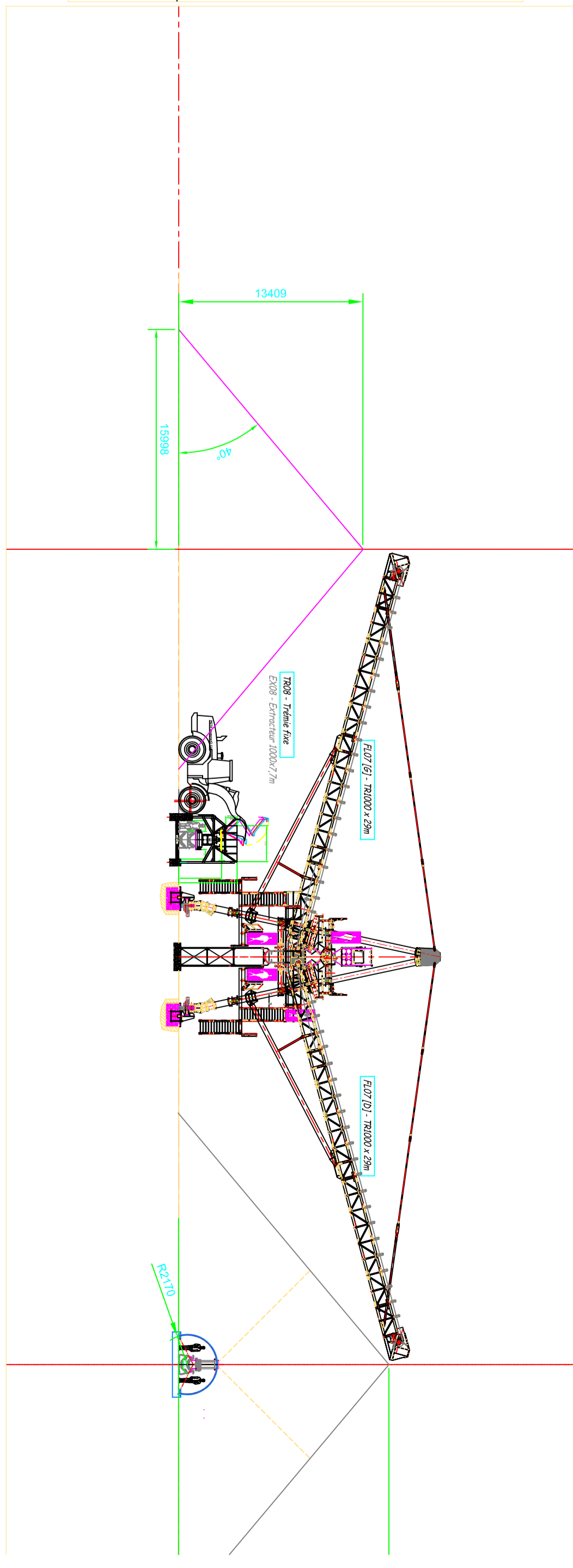
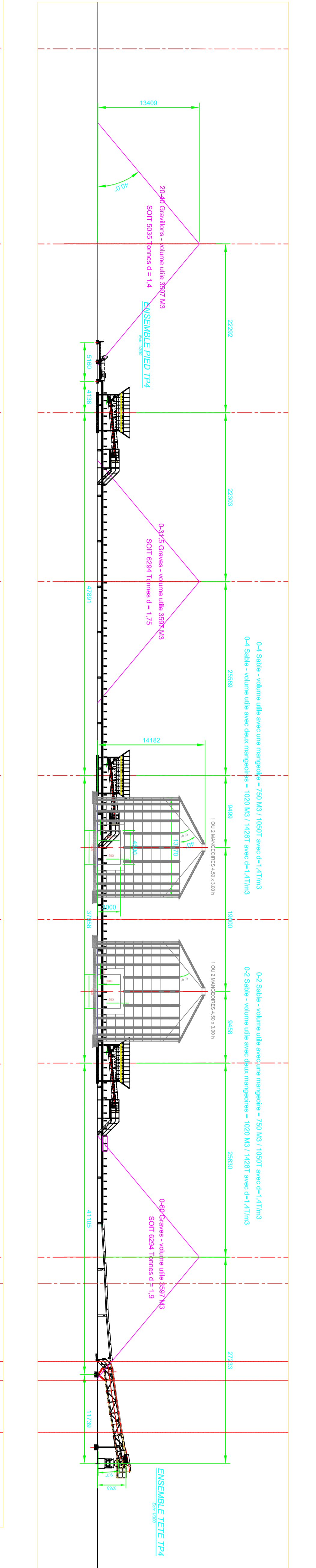
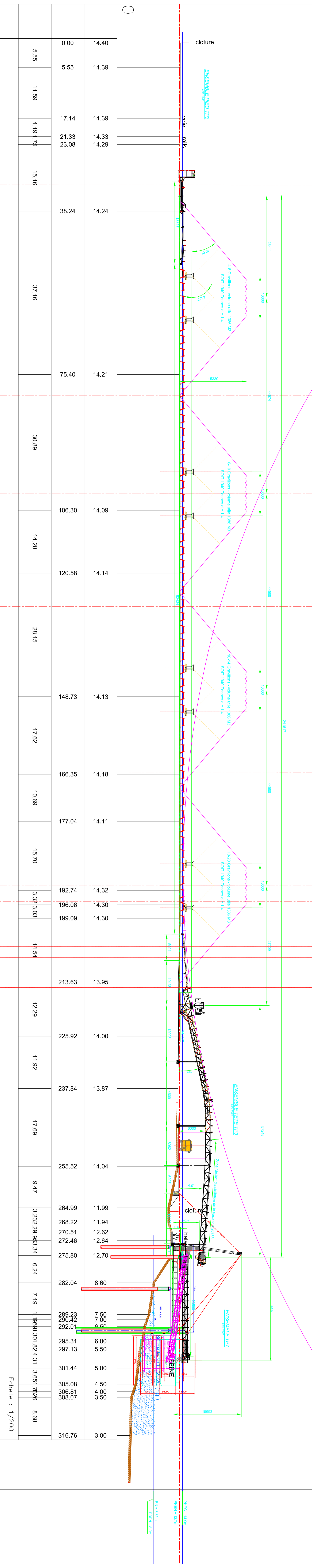
DEUX TREMIES FIXES

VOLUME 7 M3 avec EXTRACTEUR A BANDE DE 1000 x 7,9 Mètres

Alimentation par Chargeuse

Débit Maxi 600 T/h »

En pages suivantes sont présentés les plans projet (Société TECHMI).



Ce dessin est la propriété de la TECHMI et représente un document confidentiel qui ne peut être copié, utilisé ou divulgué sans accord préalable.
 Toute utilisation, réimpression ou diffusion de ce plan sans l'autorisation écrite de la TECHMI est formellement interdite.

TECHMI
 SOLUTIONS DE MANUTENTION

1, rue de l'Industrie
 27100
 DOMAINE
 03 93 29 20 21
 AM

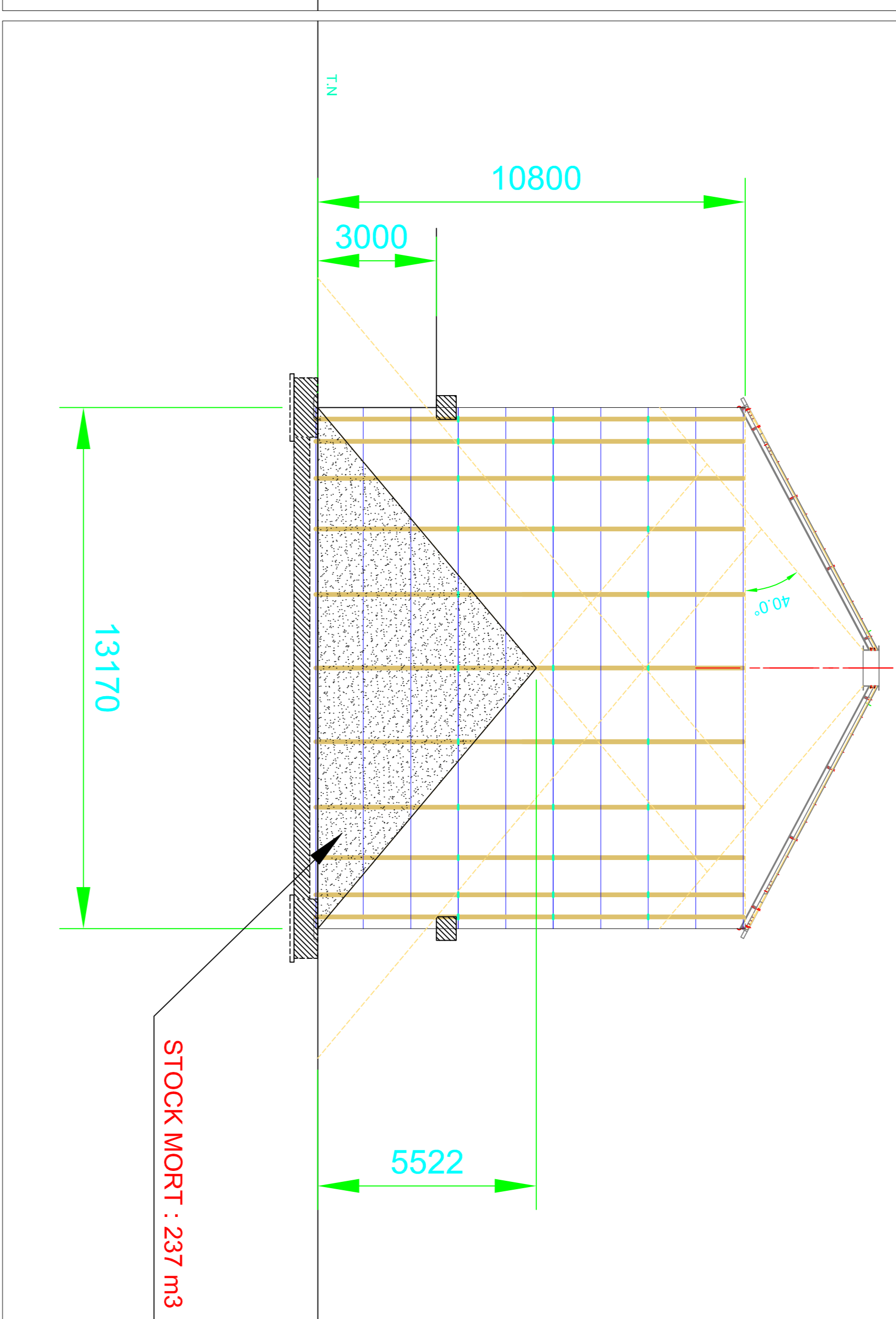
Forme: AMH
 Echelle: 1/200
 Date: 03/03/2021
 Plan d'ensemble
 Carrières de vignes

PLAN N°
 2212.03 B

VOLUME ENSILE : 1450 m³

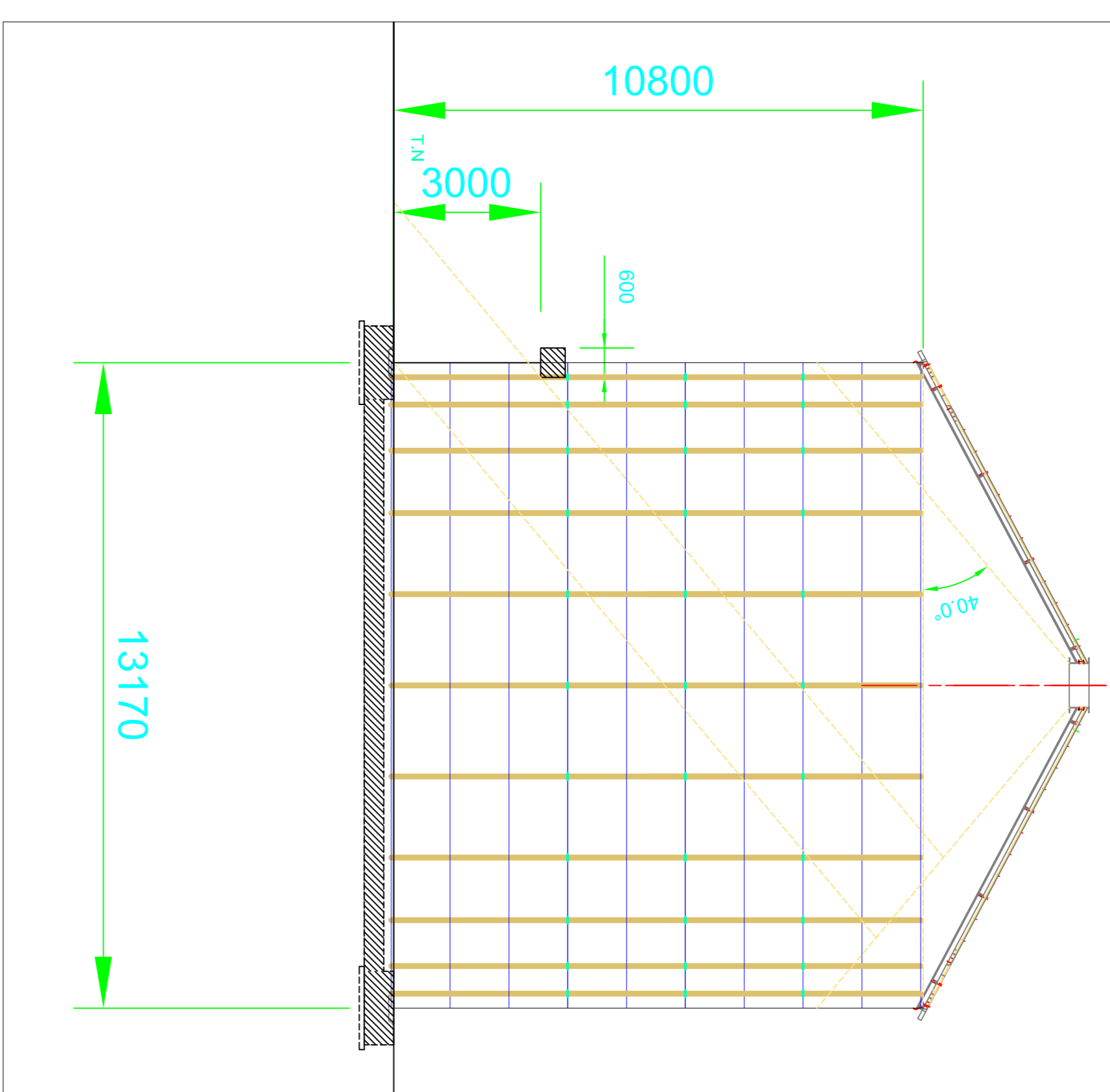
VUE EN ELEVATION DU SILO

2 MANGEOIRES 4.50 x 3.00 h



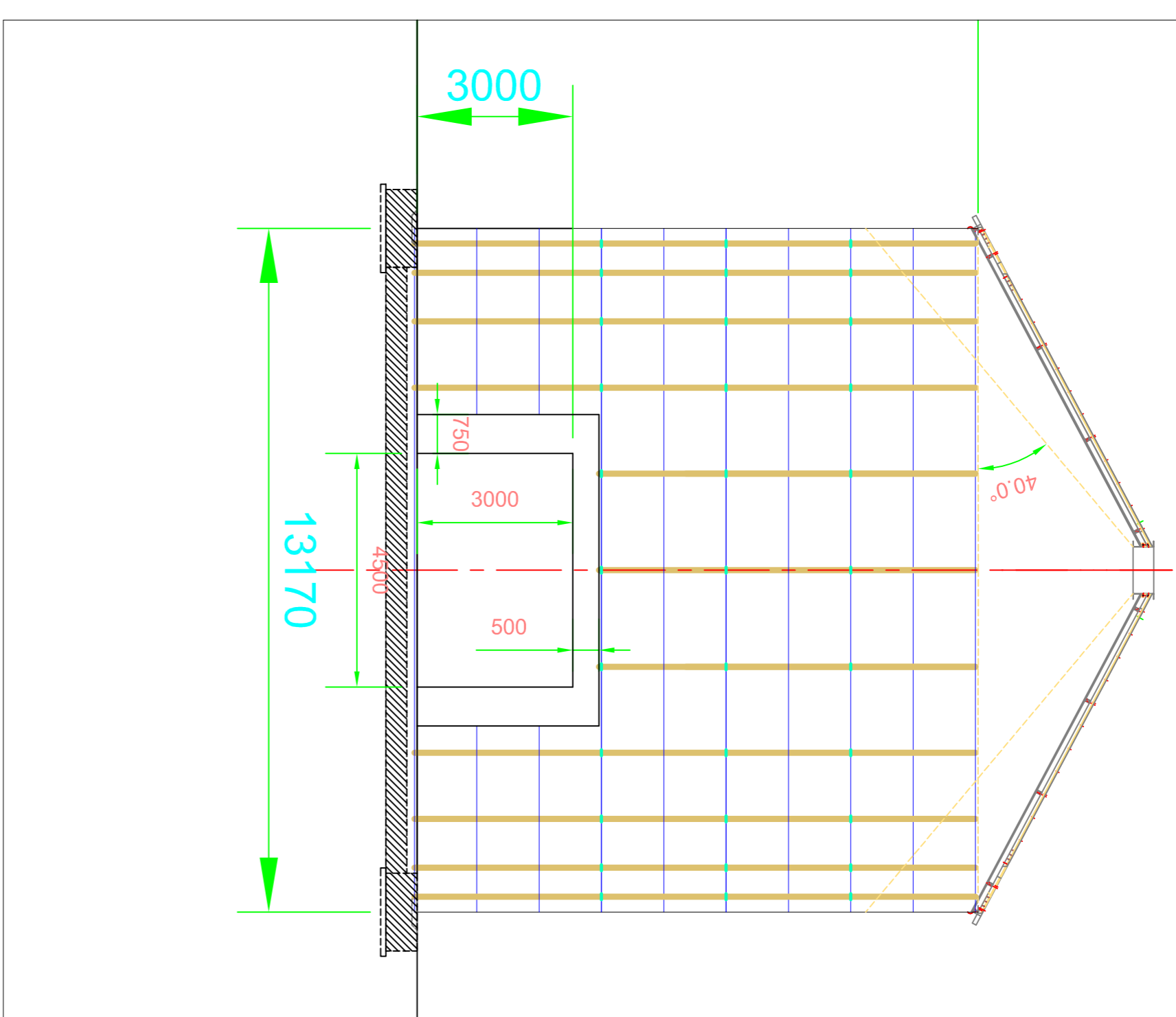
VUE EN ELEVATION DU SILO

1 MANGEOIRE 4.50 x 3.00 h



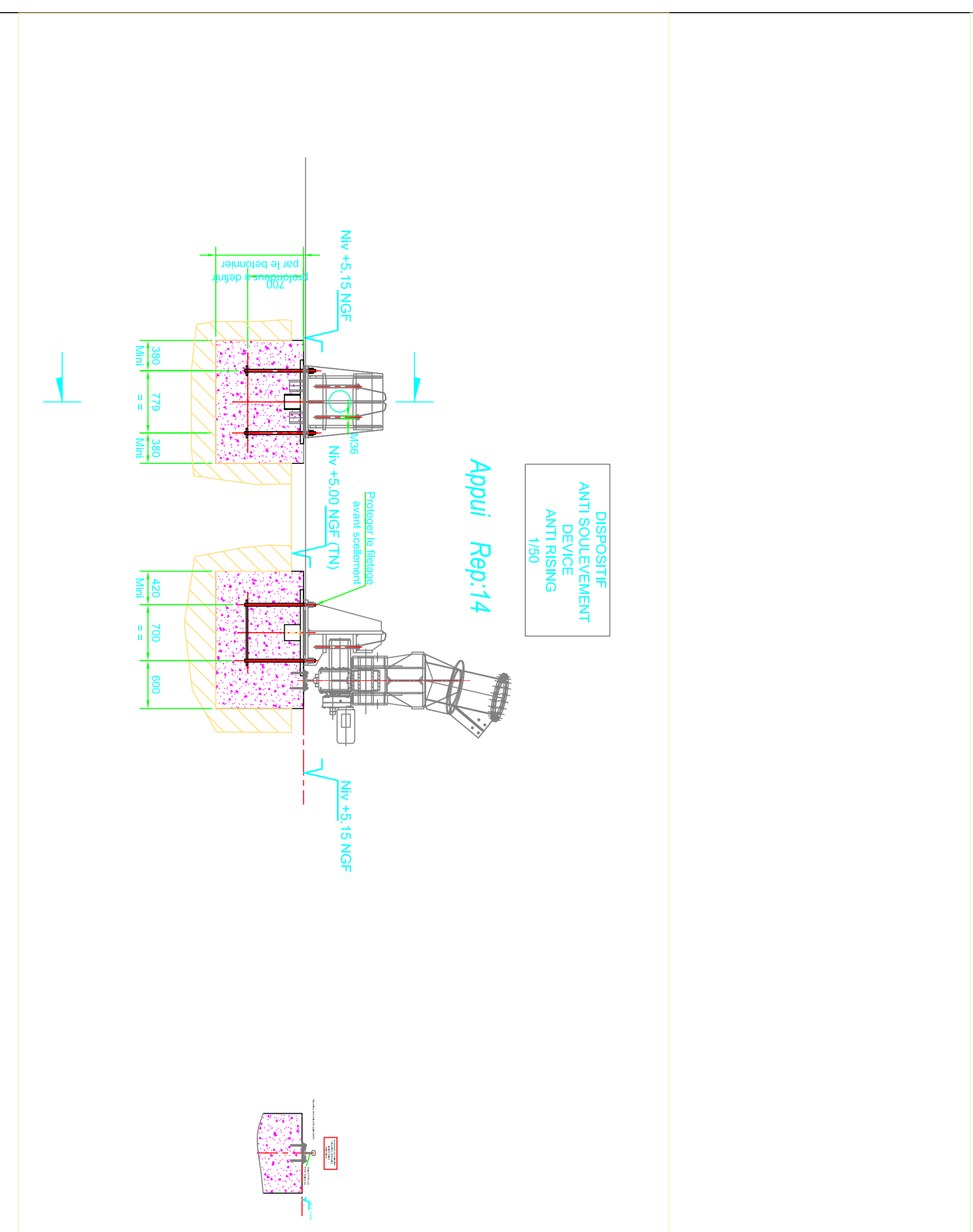
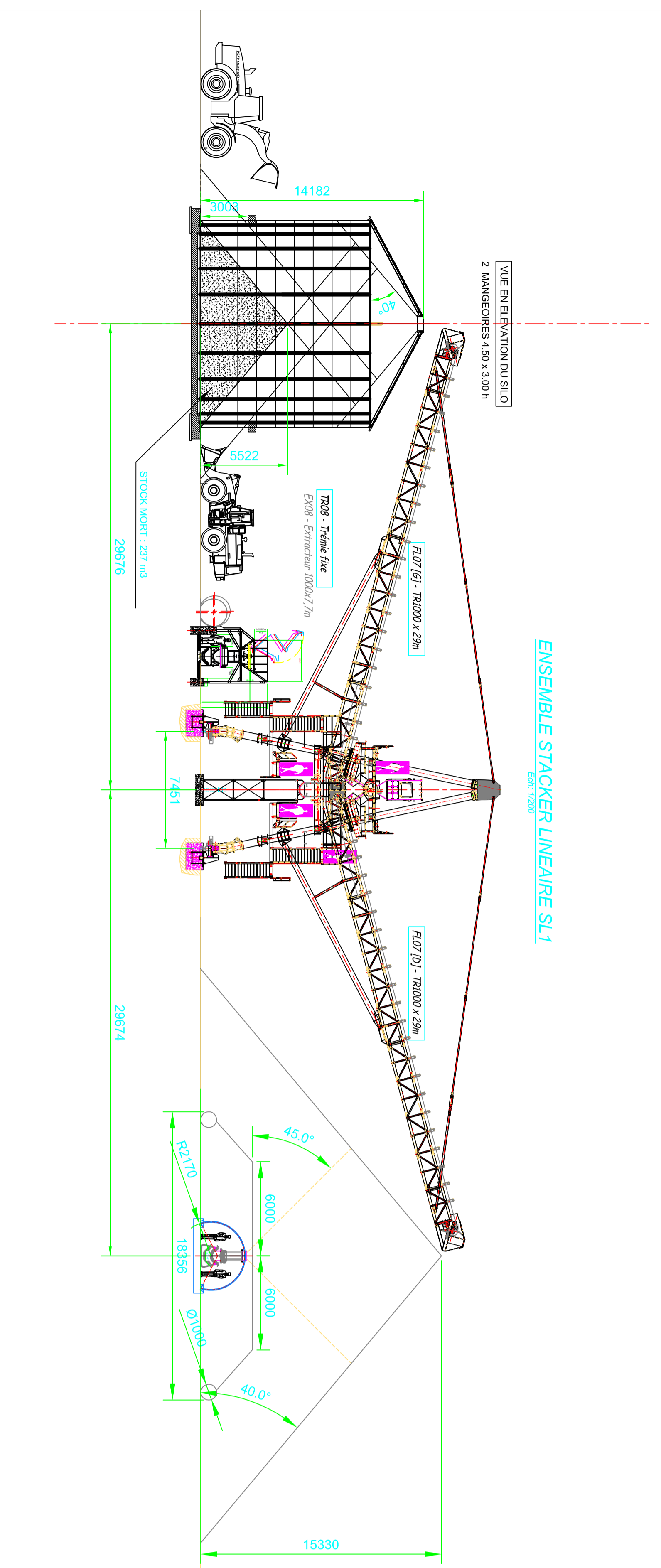
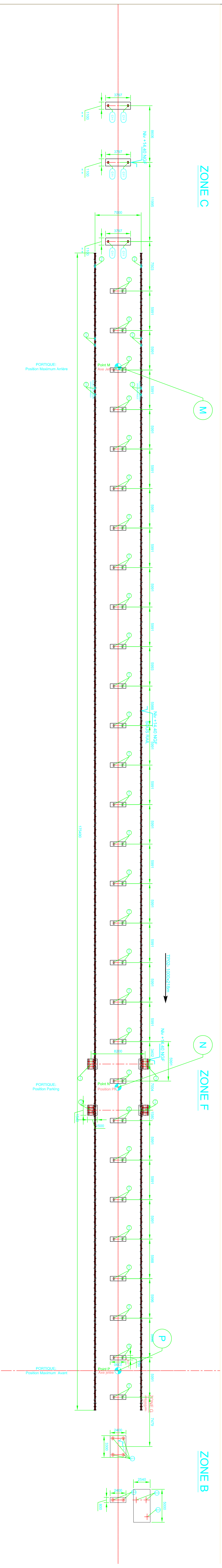
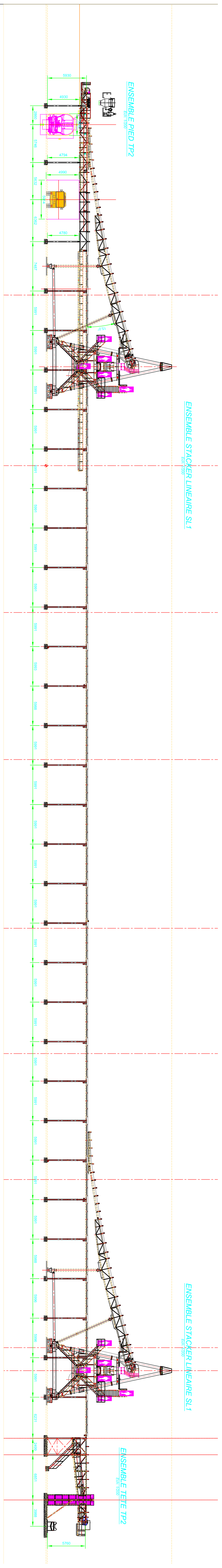
VUE EN ELEVATION DU SILO

1 OU 2 MANGEOIRES 4.50 x 3.00 h



Ce dessin est la PROPRIÉTÉ de TECHMI et représente un document confidentiel qui ne peut être copié, utilisé ou divulgué sans accord préalable. Toute utilisation illégitime de ses plans sera poursuivie selon les dispositions de la loi sur la PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

1, rue de la Cassegraine 27 650 Tél : +33 (0)2 32 64 20 25 Fax : +33 (0)2 32 64 20 11 masse@techmi.com		TECHMI INNOVATION solutions de maintenance		1, rue de la Cassegraine 27 650 Tél : +33 (0)2 32 64 20 25 Fax : +33 (0)2 32 64 20 11 masse@techmi.com	
Format :	A1H	Echelle :	1/100	Date :	30/03/2021
Dessiné :	AH	PLAN N°	2212 03 SILO	Indic	01



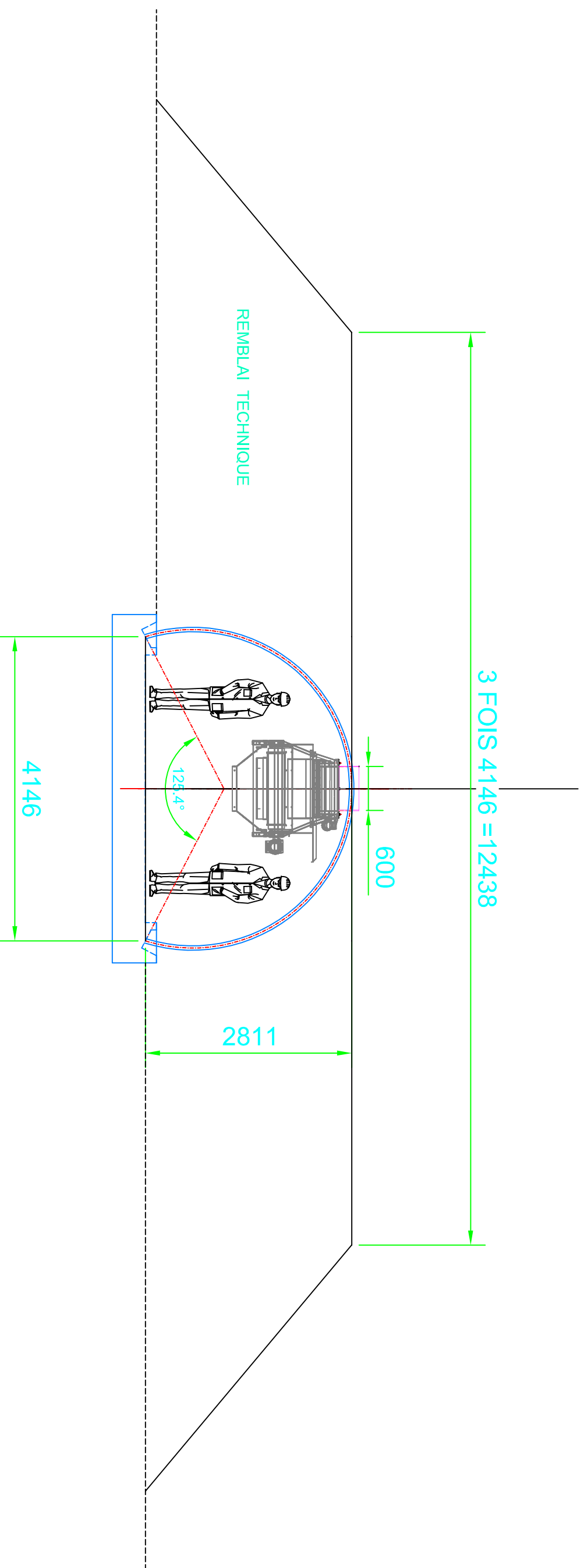
Repre / Item	Nombre / Number	Niveau / Level	Description	Fz	Fx	Fy	Mx	My	Mz	Fz	Fx	Fy	Mx	My	Mz
F11 4	-	-	Sur chaque tour	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D14 2	-	-	Sur chaque tour	70	-4	120	-	-	-	80	-10	130	-	-	-
D13 4	-	-	Sur chaque tour	120	120	115	-	-	-	110	113	110	-	-	-
D12 4	-	-	Sur chaque tour	110	123	118	-	-	-	70	122	118	-	-	-
D11 29	-	-	Sur chaque ensemble de 2 ailes	8	-	-	-	-	-	10	-	-	-	-	-
C11 3	-	-	Sur chaque ensemble de 4 ailes	24	-	15	-	-	-	37	-	17	-	-	-
B14 1	-	-	Sur chaque ensemble de 4 ailes	25	-	-	-	-	-	73	16	-	-	-	-
B13 1	-	-	Sur chaque ensemble de 4 ailes	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B12 1	-	-	Sur chaque ensemble de 4 ailes	35	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B11 1	-	-	REPARATION DES CHARGES	22	-	-	-	-	-	73	16	-	-	-	-

TECHMI
SOLUTIONS DE MANUTENTION

PRELIMINAIRES / PRELIMINARY

Plan guide génie civil

2212 03 TP2-SL1 AB



Ce dessin est la PROPRIETE de TECHMI et représente un document confidentiel qui ne peut être copié, utilisé ou divulgué sans accord préalable.
Toute utilisation illégitime de ces plans sera poursuivie selon les dispositions de la loi sur la PROPRIETE INDUSTRIELLE



1, rue de la Cressonnière
27 950 SAINT MARCEL - FRANCE
Tel. : +33 (0)2 32 64 20 25
Fax : +33 (0)2 32 64 20 11

Format :
A3H

Echelles :
1/300

Date :
30/03/2020

Destiné :
AH

2212 Carrières de vignats

Plan tunnel

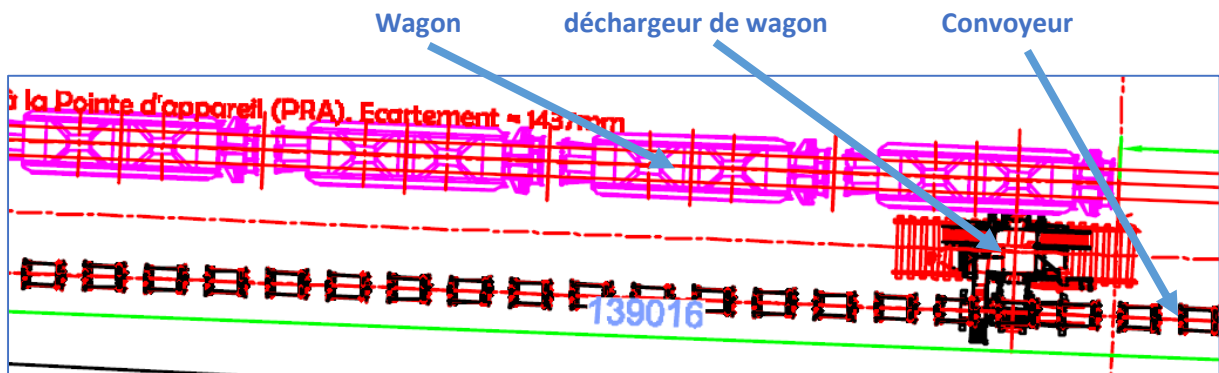
PLAN N°
2212 03 TUNNEL

Indice
00

7.3.2.3. Le chargement/déchargement des trains

En limite Sud du site, une voie ferrée sera réaménagée et longera le site.

En parallèle de cette voie, un rail supportera un charriot mobile (déchargeur de wagons), qui alimentera un convoyeur lui-même parallèle à la voie.



Par rapport à la situation présentée sur la photographie suivante :

- la sauterelle sur roues et à moteur thermique est remplacée par un charriot électrique sur rails,
- le transfert par poids lourds à moteur thermique est remplacé par un convoyeur électrique.



Fig. 57 : Exemple de déchargement de train par sauterelle mobile (Site Vignats de Petit Couronne)

7.3.2.4. Puissance des installations de transfert

Le tableau suivant synthétise les puissances des différentes entités de l'installation.

N° Machine	Désignation	Composant	Puissance unitaire (kw)	Qté	Puissance totale (kw)
DW1	Déchargeur des Wagons	Entrainement Tambour	7,5	2	15
		Centrale hydraulique	5	1	5
		Ouverture de la trappe	3	1	3
		Entrainement des galets	2,2	2	4,4
		SOUS TOTAL - DW1			
TP1	Convoyeur collecteur BT1000 x417m	Entrainement Tambour	45	2	90
TP2	Convoyeur d'alimentation stacker 1000x218m	Entrainement Tambour	30	2	60
SL1	Stacker linéaire	Entrainement des galets	3	4	12
		Entrainement Tambour Flèche 1	18,5	2	37
		Entrainement Tambour Flèche 2	18,5	2	37
		Entrainement By-Pass	0,75	1	0,75
		SOUS TOTAL - DW1			
TP3	Convoyeur sous tunnel BT1000 x 218m	Entrainement Tambour	45	1	45
TP4	Convoyeur collecteur "alimenté par 3 trémies" BT1000x142m	Entrainement Tambour	30	1	30
TP5	Convoyeur de transition BT1000x40m	Entrainement Tambour	22	1	22
TP6	Convoyeur peseur BT1000x19m	Entrainement Tambour	22	1	22
TP7	Transporteur chargement des péniches BT1000x24m	Entrainement Tambour	22	1	22
		Orientation de la goulotte	0,5	1	0,5
		Centrale hydraulique	4	1	4
		SOUS TOTAL - DW1			
TR1 à TR8	Trappes de reprise sous stocks des gravillons	Entrainement des trappes	0,9	8	7,2
TRF1 à TRF3	Trémies fixes	Entrainement tambour	11	6	66
TOTAL (KW)					482,85

La puissance totale de cette installation type est de 482,85 kW arrondi à 600 kW pour la demande de classement au titre de la rubrique ICPE 2515 et permettra une évolution future de l'installation.

7.3.3. LES INSTALLATIONS PERMETTANT LE RECYCLAGE DES MATERIAUX

Les matériaux recyclés sur le site feront l'objet d'un traitement au moyen d'un groupe de concassage-criblage mobile pouvant par exemple correspondre à un ensemble Kleeman MOBIREX 130 EVO (d'une puissance de 378 kW), associant :

- Une trémie d'alimentation,
- Un alimentateur vibrant,
- Un crible scalpeur à 2 étages,
- Un broyeur à percussion,
- Un extracteur vibrant,
- Un ensemble de goulottes et de convoyeurs.

Ce groupe mobile pourra être associé à un crible d'une puissance de 250 kW environ.

La puissance totale de cette installation type est de 628 kW arrondi à 650 kW pour la demande de classement au titre de la rubrique ICPE 2515.

Les fiches techniques de ces installations sont jointes en pages suivantes. Elles pourront être remplacées par des installations similaires.



CONTRACTOR LINE

MOBIREX MR 130 EVO

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

■ GROUPE MOBILE DE CONCASSAGE À PERCUSSION

Fig. 58 : Descriptif des installations mobiles de concassage criblage



Page 4 de 12 MR 130 Z EVO – machine de série

INSTALLATION COMPRENANT :

Pos. 1 1 trémie d'alimentation

Capacité 4,5 m³, flancs rabattables hydrauliquement. Verrouillage des flancs commandé hydrauliquement du sol.

Largeur d'alimentation : env. 2100 mm par l'arrière
Largeur d'alimentation : env. 3700 mm sur les côtés

Hauteur d'alimentation en position travail : env. 4175 mm

Épaisseur des tôles de protection de fond de trémie : 15 mm en HARDOX 400
Épaisseur des tôles de protection sur les flancs de trémie : 12mm en HARDOX 400

Pos. 2 1 alimentateur vibrant

Dimensions d'auge : Largeur 1100 x Longueur 2800 mm

Construction : Auge d'alimentation pliée en tôle de 8 mm
tôles d'usure de fond 15 mm, latérales 12 mm en tôle d'usure (Hardox) avec éléments vibrants à ressorts en spirale.

Entraînement : Moteurs à balourds 2 x 3,2 kW avec variateur de vitesse pour une alimentation des matériaux en régulation continue, avec variateur de fréquence, la commande est effectuée par potentiomètre

Pos. 3 1 Crible scalpeur lourd à 2 étages

Construction : Caisson du crible avec cadre acier Hardox avec zone d'intervention dans le matériel refus du crible étage supérieur et paliers lubrifiés

Largeur : 1200 mm
Longueur : 2250 mm

Maille de séparation : Étage supérieur tôle perforée en acier Hardox diamètre 60 mm
Étage inférieur tôle d'obturation en caoutchouc ou grille à mailles carrées (tension longitudinale)

Entraînement : Moteur électrique 11 kW avec engrenage angulaire et arbre à cardan

WIRTGEN FRANCE SAS, 7, rue Marc Seguin - B.P. 31633 - 95696 GOUSSAINVILLE Cedex - Tél : 01 30 18 95 95 - Fax SAV/Pièces : 01 30 18 15 50 - S.A.S. Capital 993 600 Euros - R.C. Pontoise B 722 036 134
Agence MIONS - Parc d'Activités EUROPE - 4, Rue d'Italie - 69780 MIONS - Tél : 04 78 20 69 31 - Fax : 04 78 21 53 93
Bureau MOLSHEIM - B.P. 22045 - 67122 MOLSHEIM Cedex - Tél : 03 88 47 91 60 - Fax : 03 88 38 42 98

MR 130 Z - EVO/AUDRAIN LE 300611.docx

C:\Users\laurie\Documents\DOSSIERS AFFAIRES FAIRE EN COURS 2020\AUDRAIN\MR 130 Z\MR 130 Z - EVO/AUDRAIN LE 300611.docx



Page 5 de 12 MR 130 Z EVO – machine de série

Pos. 4 1 Convoyeur latéral des stériles

A démonter pour le transport sur route (peut-être positionné à droite ou à gauche de la machine).

Construction :	en acier profilé
Longueur d'axe à axe :	6 m
Largeur de la bande :	650 mm
Qualité de la bande :	EP 400/3 4+2 DIN 22102
Hauteur de jetée :	env. 3500 mm
Entraînement :	par moteur à tambour 5,5 kW avec blocage anti-retour

Pré-monté, câbles électriques compris

Pos. 5 1 broyeur à percussion SHB 130-090

(Rotor à 4 battoirs)

Ouverture d'alimentation :	1300 x 900 mm
Diamètre du rotor :	1200 mm
Largeur du rotor :	1280 mm

Nombre de battoirs : 2 grandes pièces forme C (poids env. 375 kg/pièce) + 2 petites pièces aveugles (poids env. 233 kg/pièce) en acier martensitique pour gravats et concassé de béton.

• Système de rotation manuel par manivelle du rotor, extérieur au broyeur pour la facilité de positionnement et la sécurité de l'opérateur lors du changement des battoirs.

Caisse : Ouverture hydraulique avec une trappe de visite dans le panneau latéral et le panneau arrière, avec raccords de caisse des deux côtés, facilement accessibles. Avec volet de réception à montée et descente hydrauliques en fonte anti-usure, avec rideau de chaînes et bavettes caoutchoutées décalées

By-pass : By-pass du broyeur pour transférer le refus de l'étage inférieur du crible scalpeur sur l'extracteur sous le broyeur à percussion

Arbre du rotor : Construction largement dimensionnée montée avec des roulements auto alignés et lubrifiés.



Page 6 de 12 MR 130 Z EVO – machine de série

Écran de chocs :

Ecran supérieur:

Dans une construction monobloc en acier au manganèse.

Ajustable en continu par l'intermédiaire de vérins hydrauliques,
Relevable en opération ou pour le passage de gros éléments.

Ecran inférieur:

Dans une construction monobloc en acier au manganèse.

Dans la zone d'usure (partie inférieure), ajout de plaques d'usure interchangeable en acier au manganèse.

Ajustable en continu par l'intermédiaire de vérins hydrauliques, **avec réglage automatique de l'ouverture** et protection contre les surcharges ainsi que fonction de contact pour référencement du point zéro.
Commande à partir du poste de commande.

Tôles d'usures latérale : Epaisseur 20 mm en acier HARDOX 400 vissées à la paroi du bâti.
Courroie trapézoïdale : Entraînement direct de broyeur par moteur diesel et coupleur hydraulique
Vitesse du rotor périphérique : 4 vitesses entre 33 et 40 m/s sont possibles

Potence orientable pour le broyeur à percussion

Equipé d'un palan à chaîne de 500 kg, pour le changement des battoirs.

**Pos. 6
1 Extracteur vibrant**

Dimensions d'auge : Largeur 1400 x Longueur 3000 mm
Construction : Auge d'alimentation pliée en tôle de 6 mm,
Tôle d'usures de fond 12 mm, latérales 12 mm
Éléments vibrants - amortisseurs en caoutchouc
Entraînement : Avec moteurs à balourds 2 x 3,2 kW

**Pos. 7
1 Convoyeur principal**

Convoyeur de déchargement principal

Type de construction : en acier profilé
Entraxes : 9,7 m
Largeur de bande : 1400 mm
Qualité : EP 630/4 6+2 DIN 22102
Hauteur de jetée : env. 3700 mm
Entraînement : par moto-réducteur 11 kW avec blocage anti-retour

*option
Replage?
Z*

MR 130 Z - EVO AUDRAN LE 300511.docx

C:\Users\laure\Documents\DOSSIERS AFFAIRES FAURE EN COURS\2009AUDRAN\AUDRAN\MR 130 Z\MR 130 Z - EVO AUDRAN LE 300511.docx

WIRTGEN FRANCE SAS 7, rue Marc Seguin - B.P. 31633 - 95696 GOUSSAINVILLE Cedex Tél : 01 30 18 95 95 - Fax SAV/Pièces : 01 30 18 15 50 - S.A.S. Capital 993 600 Euros - R.C. Pontlevoy B 722 036 134
Agence MIONS - Parc d'Activités EUROPE - 4, Rue d'Italie - 69780 MIONS - Tél : 04 78 20 69 31 - Fax : 04 78 21 53 93
Bureau MOLSHEIM - B.P. 22045 - 67122 MOLSHEIM Cedex - Tél : 03 88 47 91 60 - Fax : 03 88 38 42 98



Page 7 de 12 MR 130 Z EVO – machine de série

Pos. 8

1 Séparateur magnétique électrique

Alimentations électriques : 4,9 / 2,2 kW

Pour un déchargement latéral, pour des tapis jusqu'à 1400 mm largeur de la bande.

Charpente de la bande magnétique orientable hydrauliquement avec les nécessaires de fixation, avec goulottes d'évacuation en acier antimagnétique.

Connexion électrique à l'armoire de commande comprise

Pos. 9

1 Ensemble de goulottes

Composée de :

Caisse d'alimentation du broyeur

Equipé de charnières et vérins hydrauliques.

L'entrée du broyeur est protégée par un rideau de chaînes et un rideau de bavettes en caoutchouc.

Pour l'alimentation des matériaux longs et volumineux, le volet hydraulique peut être ouvert un instant même en fonctionnement.

Sortie du broyeur

Vissées sur les flancs du broyeur, les tôles d'usure sont interchangeables

Pos. 10

1 Châssis D 6

Entraxe des tourteaux : env. 3970 mm

Largeur des tuiles : 400 mm

Construction : Ensemble en tôle soudée au poids optimisé avec poutre du train de chenilles soudée et moteurs hydrauliques pour le mécanisme de translation, avec cadre de support pour les machines montées et les dispositifs avec goulotte inférieure du crible en tôle 8 mm / 4 mm, équipée à l'intérieur de caoutchouc anti-usure

C:\Users\laurie\Documents\DCSBIERS AFFAIRES FAURE EN COURS 2009\AUDRAIN\AUDRAIN MR 130 ZS\MR 130 Z - EVO AUDRAIN LE 300611.docx

WIRTGEN FRANCE SAS 7, rue Marc Seguin - B.P. 31633 - 95695 GOUSSAINVILLE Cedex Tél : 01 30 18 95 95 - Fax SAV/Pieces : 01 30 18 15 50 - S.A.S Capital 993 600 Euros - R.C. Pontoise B 722 036 134
Agence MIONS - Parc d'Activités EUROPE - 4, Rue d'Italie - 69780 MIONS - Tél : 04 78 20 69 31 - Fax : 04 78 21 53 93
Bureau MOLSHEIM - B.P. 22045 - 67122 MOLSHEIM Cedex - Tél : 03 88 47 91 60 - Fax : 03 88 38 42 98



Page 8 de 12 MR 130 Z EVO – machine de série

Pos.11 Groupe électrogène

Comprenant :

Moteur diesel SCANIA, type DC 12 avec turbocompresseur

Puissance : 384 kW à 1800 tr/min., refroidi par eau
Génératrice : Leroy Somer
Puissance nominale : 125 kVA
Capacité du réservoir à carburant : Env. 950 l.

Entraînement Hydraulique

1 Bloc hydraulique pour mécanisme d'entraînement des chenilles

Pompe tandem à pistons axiaux entraînée par un moteur électrique de 45 kW.

Vitesse de marche : Env. 1,4 km/h

1 Entraînement secondaire

Pour les fonctions auxiliaires hydrauliques du broyeur à percussion et les autres fonctions auxiliaires

Pos. 12 1 Commande électrique

Avec SPS et écran tactile – Assistée par ordinateur avec système de pressurisation de l'armoire contre la pénétration de poussières. Fixation sur silentblocs à air contre les vibrations équipées de valves de gonflage.

1 Armoire avec interrupteur principal de 200 A

Tension de travail : 400/230 V, 50 Hz
Tension d'entrée : 24 V

Compteur d'heures sur le moteur thermique et sur le broyeur.
Avec instrumentation ampèremètre et voltmètre, indication de la vitesse du rotor;
Contrôle du régime de sortie que l'unité d'alimentation, s'arrête en cas de surcharge du moteur du broyeur,
Gyrophare pour les fonctions de démarrage, message de défaut et message de coupure automatique en cas de surcharge du broyeur.

Signalisation visuelle et sonore de démarrage, avec prises de courant additionnelles en 400 V / 32 A, 230 V / 16 A pour travaux d'entretien ou éclairage.

Tous les appareils de commande et les fusibles sont prévus pour les conditions d'exploitation difficiles et la prévention des accidents. PROTECTION norme IP 55

WIRTGEN FRANCE SAS 7, rue Marc Seguin - B.P. 31633 - 95696 GOUSSAINVILLE Cedex Tél. : 01 30 18 95 95 - Fax SAV/Pièces : 01 30 18 15 50 - S.A.S. Capital 993 600 Euros - R.C. Pontlevé B 722 036 134
Agence MIONS - Parc d'Activités EUROPE - 4, Rue d'Italie - 69780 MIONS - Tél. : 04 78 20 69 31 - Fax : 04 78 21 53 93
Bureau MOLSHEIM - B.P. 22045 - 67122 MOLSHEIM Cedex - Tél. : 03 88 47 91 60 - Fax : 03 88 36 42 98

MR 130 Z - EVO AUDRAIN LE 300811.docx

C:\Users\faure\Documents\CCS\BIBERS AF\FAIRES FAURE EN COURS 2009\AUDRAIN\AUDRAIN MR 130 Z - EVO AUDRAIN LE 300811.docx

7.3.4. DESCRIPTIF DES ENGIN

La manutention des granulats produits et des matériaux inertes extérieurs accueillis sur site sera réalisée à l'aide d'une chargeuse présente en permanence sur le site.

Une pelle mécanique sera également utilisée sur le site, en particulier au cours des campagnes de concassage-criblage et pour la gestion des matériaux inertes et pour le chargement/déchargement des barges (matériaux vrac).

Un Reach-Stacker sera utilisé pour la manutention des containers.



Fig. 59 : Reach-stacker

7.3.5. CIRCUIT DES EAUX

La gestion des eaux pluviales a fait l'objet d'une « note technique hydraulique » spécifique réalisée par Servicad et jointe au volet hydrologique de l'étude d'impact (chapitre 8.4.4).

Cette étude présente notamment la mise en place de noues d'infiltration, selon les implantations suivantes :

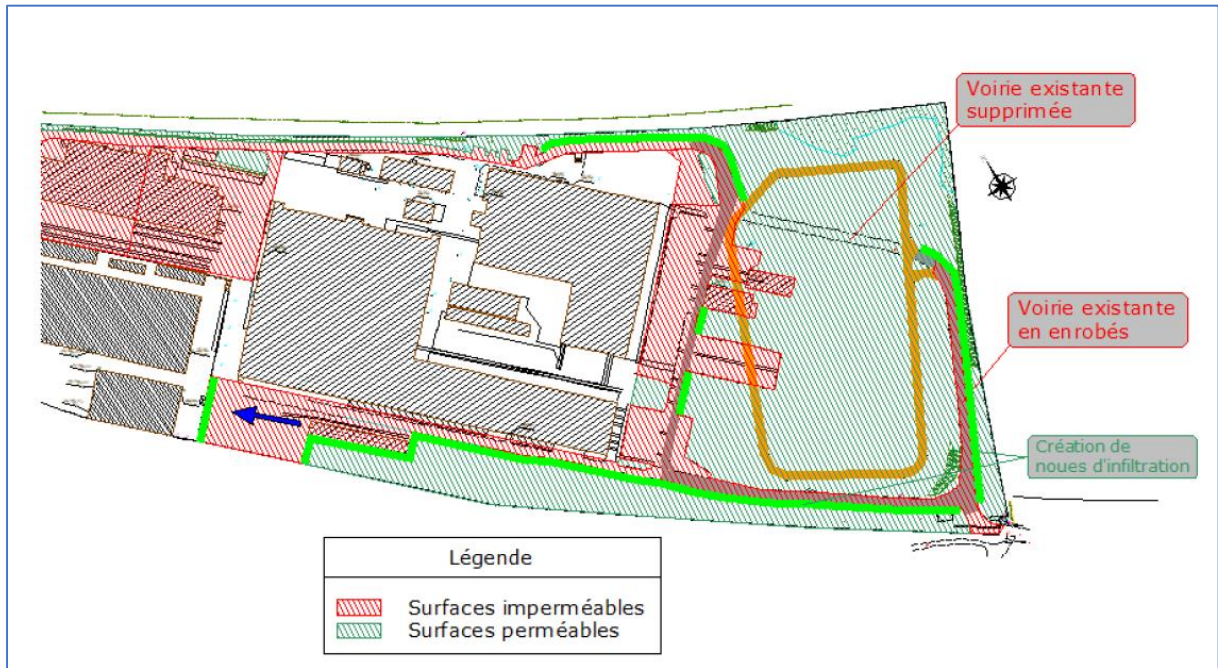


Fig. 60 : Localisation des noues d'infiltration (Source : Servicad)

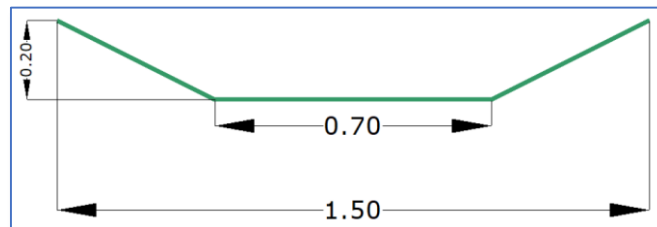


Fig. 61 : Profil retenu pour les noues

Les conclusions de cette étude sont les suivantes :

Concernant les contraintes liées à la Loi sur l'Eau et au PLUi

Pour répondre à la contrainte d'infiltration des 10 premiers mm de pluie, nous préconisons la réalisation de noues en bordures des voiries existantes. Pour la plateforme à l'Ouest de la parcelle, il conviendra de rediriger les eaux pluviales vers les espaces non imperméabilisés existants, qui seront terrassés d'une profondeur de 20cm pour obtenir le volume nécessaire à l'infiltration.

Fig. 62 : Conclusions de l'étude Servicad relatives à la gestion des eaux pluviales

7.4. NOMENCLATURE APPLICABLE

Les éléments relatifs à la nomenclature applicable aux activités envisagées ont été présentés au chapitre 3.3.2. On s’y reportera.

7.5. MOYENS DE SUIVI ET DE SURVEILLANCE

Les modalités de suivi et de surveillance sont détaillées dans l’étude d’impact. Les tableaux suivants résument les suivis envisagés.

Moyens de suivi des impacts sur l’environnement humain

Le contrôle de l’efficacité des mesures et du respect des valeurs réglementaires d’émissions au droit des habitations riveraines incite à mettre en place un programme de suivi environnemental qui comprendra :

Thème	Point de contrôle	Modalité de suivi	Fréquence
Bruits	Cité Saint Fiacre	Contrôle des urgences	Annuelle
Poussières	1 station de mesure témoin 4 stations de mesure dans les 4 angles du site	Mesures des retombées de poussières (plaquette de dépôt)	Trimestrielle

Comité de suivi

Par ailleurs, dans un souci de transparence et d’échange avec les riverains, un comité de suivi pourra être mis en place en cas de demande du maire ou des services de l’Etat.

Il pourra être constitué par :

- Les riverains du site,
- Des élus de la municipalité du Val d’Hazey et de l’agglomération Seine Eure,
- Les services de l’Etat,
- Une association de protection de l’environnement,
- La Société Carrières de Vignats.

Ce comité pourra se réunir tous les 2 ans sur site. Après une visite de la plateforme multimodale, la Société Carrières de Vignats présentera les résultats de ses suivis environnementaux et ses projets pour l’année suivante.

Cette rencontre permettra également aux riverains de faire des observations sur les nuisances potentiellement ressenties.

Les mesures de limitation des impacts de la plateforme pourront être alors adaptées aux remarques éventuellement émises par le comité.

Moyens de suivi des impacts sur les eaux

En absence de rejet au réseau hydrographique, il n'est pas prévu de suivi des eaux.

Moyens de suivi des impacts sur la faune et la flore

Des suivis relatifs à la faune et à la flore seront mis en place selon les dispositions suivantes prévues par Alise Environnement :

Mesure S01 : Suivi des hibernaculum					
Type	Evitement	Réduction	Compensation	Accompagnement	Suivi
Compartiment biologique	Habitats/flore		Faune terrestre		Avifaune
			X		
Phase projet	Chantier		Exploitation		
				X	
<p>Le suivi des hibernaculum permet de vérifier la pertinence et l'efficacité du dispositif en faveur du Lézard des murailles.</p> <p>➤ Suivi annuel : il conviendra de réaliser un suivi annuel de l'espèce afin de vérifier la présence de l'espèce (ainsi que les autres espèces potentielles et les hyménoptères thermophiles), d'évaluer la population présente et de vérifier la reproduction de l'espèce.</p> <p>➤ Périodicité : 3 passages/an</p> <p>Coût : 2 000 € HT par année de suivi.</p> <p>Les suivis seront menés en année N+1, N+2, N+5, N+10, N+20, N+30 soit 12 000 € HT pour l'ensemble des suivis sur la période d'exploitation du site (base 30 ans).</p>					

Mesure S02 : Suivi de l'Ædicnème criard					
Type	Evitement	Réduction	Compensation	Accompagnement	Suivi
Compartiment biologique	Habitats/flore		Faune terrestre		Avifaune
					X
Phase projet	Chantier		Exploitation		
					X

Le suivi de l'Ædicnème criard en période de nidification (mars à juillet) permet de vérifier l'efficacité de la mesure compensatoire (création d'une zone minérale et pelousaire).

➤ **Suivi annuel** : Il conviendra de réaliser un suivi annuel de l'espèce afin de vérifier la présence de l'espèce, la population et la nidification sur le site du projet et notamment au droit de la zone évitée. L'utilisation de l'ensemble du site (hors zone évitée et dédiée à l'espèce) sera analysée (alimentation, zone de refuge, de repos).

➤ **Périodicité** : 3 passages/an

Coût : 2 000 € HT par année de suivi.

Les suivis seront menés en année N+1, N+2, N+5, N+10, N+20, N+30 soit 12 000 € HT pour l'ensemble des suivis sur la période d'exploitation du site (base 30 ans).

Mesure S03 : Suivi du Martin-pêcheur d'Europe					
Type	Evitement	Réduction	Compensation	Accompagnement	Suivi
Compartiment biologique	Habitats/flore		Faune terrestre		Avifaune
					X
Phase projet	Chantier		Exploitation		
					X

➤ **Suivi annuel** : Il conviendra de réaliser un suivi annuel de l'espèce afin de vérifier la présence de l'espèce, la population et la nidification sur le site du projet (réutilisation ou abandon du terrier occupé en 2021, déplacement du site de nidification, utilisation du ru pour l'alimentation).

➤ **Périodicité** : 3 passages/an

Coût : 2 000 € HT par année de suivi.

Les suivis seront menés en année N+1, N+2, N+5, N+10, N+20, N+30 soit 12 000 € HT pour l'ensemble des suivis sur la période d'exploitation du site (base 30 ans).

7.6. MOYENS D'INTERVENTION EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCIDENT

En cas de sinistre, la procédure d'intervention mise en œuvre au sein de l'entreprise sera évolutive et adaptée à l'ampleur des dégâts et aux risques encourus.

Si la nature et la gravité du sinistre nécessitent des moyens d'intervention technique ou de secours extérieurs, il sera fait appel au Centre Départemental de Secours (en composant le 18) qui déploiera les moyens d'intervention adaptés.

De manière générale la procédure d'intervention lors d'un sinistre sur le site peut être décrite par les phases successives suivantes :

- Arrêt si possible de la source à l'origine de l'incident (installations, engins, ...) par l'opérateur,
- Information de l'ensemble du personnel d'exploitation et des intervenants extérieurs,
- Mise en œuvre des moyens internes d'intervention, visant à réduire le développement d'un sinistre et sa propagation.
- Appel des moyens d'intervention et de secours extérieurs (si la gravité du sinistre l'exige et met en péril la sécurité du personnel d'exploitation).
- Délimitation d'un périmètre de sécurité (bouclage du site ou des abords, dans l'attente des secours extérieurs).
- Information du voisinage et de toute personne, service de l'Etat (DREAL...), ou autre (mairie...), susceptibles d'être concernés par le sinistre et sa gravité.

Pour information, au moins un salarié de la Société Carrières de Vignats susceptible d'intervenir sur le site, détiendra son diplôme de Sauveteur Secouriste au Travail (SST). Le Sauveteur Secouriste du Travail porte les premiers secours à toute victime d'un accident de travail ou d'un malaise mais est également acteur de la prévention au sein de l'entreprise. La formation de SST permet de :

- maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur...),
- savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise,
- repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise,
- participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

A noter que des recyclages de SST sont réalisés tous les 2 ans.

7.7.CONDITIONS DE REMISE EN ETAT

7.7.1. PRINCIPES GENERAUX DE LA REMISE EN ETAT

La remise en état du site correspond à un engagement de la société Carrières de Vignats pour la réalisation de travaux de sécurisation et de valorisation du site en cas d'arrêt d'exploitation.

Rien ne préjuge à ce jour du devenir de ce site si les activités de la société Carrières de Vignats venaient à s'arrêter : prolongation ultérieure de l'exploitation, reconversion en plateforme logistique, reconversion en site de production d'électricité photovoltaïque, retour à un état naturel etc...

Ce devenir pourra être adapté en fonction des besoins locaux ou des dispositions relatives à l'urbanisme.

Ce projet de remise en état est donc à considérer comme un principe de remise en état en cas d'arrêt d'exploitation, mais pourra être revu à terme et après obtention des autorisations nécessaires si modification du devenir du site.

7.7.2. MISE EN SECURITE DU SITE

La mise en sécurité du site repose sur le démantèlement des installations si elles ne sont pas nécessaires à la poursuite d'autres activités.

Dans ce cas, tous les vestiges d'exploitation (installations de transfert, convoyeurs, pont-bascule, bureaux, etc..) seront démantelés et évacués.

7.7.3. DEVENIR DE LA PLATEFORME

À l'issue de l'utilisation de ce site en plate-forme multimodale, son emplacement et son environnement immédiat le prédestinent en premier lieu à accueillir de nouvelles activités, a fortiori si celles-ci peuvent s'appuyer sur le potentiel multimodal du lieu.

Dès lors, le projet de remise en état se base sur un maintien de la plateforme (revêtements et voirie), après démantèlement des installations. Les espaces steppiques destinés à l'oedionème criard seront bien entendu conservés. Quant aux points d'accostage et estacades, il n'est a priori pas opportun de les démanteler, car ils pourront être utilisés pour d'autres types d'activités sollicitant le transport fluvial.

Dans le cas d'un retour à un état naturel, les terrains seront décompactés et nivelés.

7.7.4. PLAN DE REMISE EN ETAT

Le plan de principe présentant la remise en état du site est présenté dans le volet paysager de l'étude d'impact (paragraphe 8.4.2), et également repris en page suivante. L'avis du maire sur ce projet de remise en état sont joints au chapitre 17. Pour mémoire, Le propriétaire des terrains sera la société des Carrières de Vignats. Il n'y a donc pas lieu de fournir d'avis du propriétaire sur la remise en état..



**Fig. 63 : Plan de principe de la remise en état
(Extrait de l'étude paysagère de M. Pierre-Yves Hagneré)**

7.8. NATURE, VOLUME ET ORIGINE DES EAUX UTILISEES

Les eaux utilisées sur le site comprendront :

Usage des eaux	Origine	Volume annuel
Eau potable et sanitaires	Raccordement eau publique	Le volume d'eau annuellement utilisé est estimé à environ 10 m ³
Abattage des poussières (Aspersion des pistes et stocks)	Forage existant	Le volume d'eau annuellement utilisé est estimé à environ 5000 m ³
Incendie	Bornes incendie existantes Débit 60m ³ /h pression 1 à 6 bars (+ Extincteurs présents dans les engins, les bureaux et les installations)	/

Fig. 64 : Nature et volume des eaux utilisées



Fig. 65 : Borne incendie sur le site